

Charte paysagère du Pays de Charente Limousine

Cahier 1: diagnostic du Pays

septembre 2011

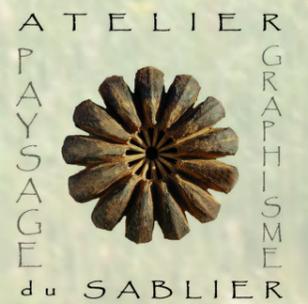
Conduite
d'opération:



Appui et
financement:



Réalisation:



Etude réalisée par l'Atelier du Sablier,
architectes-paysagistes et graphistes:

Emmanuel de COCKBORNE
Anaïs ESCAVI
Le Cruzeau
16120 Châteauneuf-sur-Charente
05 45 21 85 98

paysage@atelier-du-sablier.fr
<http://www.atelier-du-sablier.fr>

et accompagnés de Rivière-Environnement, pour les actions en
faveur de l'environnement:

Françoise Gross
32, rue du prêche 33130 Bègles
05 56 49 59 78
<http://www.riviere-environnement.fr>

SOMMAIRE

- 6 La commande
- 7 Le Pays et le paysage
- 13 Le territoire

13 CHAPITRE 1

CONNAISSANCE DU TERRITOIRE ACTUEL : DONNÉES OBJECTIVES

- 13 Le socle géographique : relief et hydrographie
 - Le relief**
 - Hydrographie: fleuves, rivières, lacs artificiels, mares**
- 19 La géologie
- 24 Les conditions naturelles : pédologie et végétation
 - La pédologie et les pédopaysages**
 - Les Terres Rouges
 - La Châtaigneraie Limousine
- 28 **Végétation: forêts, ripisylves et haies**
- 30 Les bois et les forêts
- 34 Les arbres isolés
- 36 Les haies
- 40 Le bocage
- 44 Ripisylves et bois alluviaux
- 47 Entre boisements et cultures: les vergers
- 48 Les arbres d'alignement
- 50 L'exploitation des ressources : l'agriculture
 - Les prairies et l'élevage**
 - L'exploitation agricole moderne: une nouvelle organisation, une nouvelle architecture

- 52 L'herbe: pâtures et prairies
Les animaux dans le paysage: vaches et moutons
De nouvelles filières pour l'élevage: chevaux et lamas
- 52 L'herbe: pâtures et prairies
Les animaux dans le paysage: vaches et moutons
- 54 De nouvelles filières pour l'élevage: chevaux et alpagas
- 54 **Les cultures**
- 56 **L'IMPLANTATION HUMAINE : HABITAT ET DÉPLACEMENTS**
Le rôle des réseaux dans le développement urbain: la route, le chemin de fer
- 58 **TYPLOGIE DES BOURGS: IMPLANTATION, EXPOSITION ET FORME**
Répartition de la Population
- 58 **Etude des Groupements Humains**
Morphologie des Groupements Humains
 - les bourgs groupés
 - les bourgs éclatés
 - les bourgs-rue
- 62 **Les noyaux anciens**
 - 1.- Epoque préhistorique
 - 2.- Couche gauloise
 - 3.- Couche gallo-romaine
 - 4.- Couche ecclésiastique
 - 5.- Couche seigneuriale
 - 6.- Période monarchique et moderne
- 66 **Les bourgs groupés**
- 68 **La mutation des bourgs groupés**
- 68 **Les villages rues**
- 69 **Les villages éclatés**
- 70 **Les hameaux et constructions isolées**
Les hameaux

Les constructions isolées
Le hameau du Cruzeau, symbole de l'essor du tourisme durable

- 74 **Roumazières-Loubert: Cité de l'Argile**
- 76 **Typologie du bâti**
 - Les maisons de bourg: un patrimoine urbain**
 - Les maisons modestes des ouvriers, des journaliers et des artisans**
 - Les matériaux de construction
 - Les maisons du 15e/16e siècles
 - Les toits
- 78 **Le bâti ancien rural**
 - Les fermes linéaires et leur grange simple
 - Les fermes et leur grange à double demi-croupe
 - Les fermes et leur grange-étable en profondeur
- 81 **Les maisons de ferme**
- 82 **MATÉRIAUTÈQUE**
- 82 **Styles architecturaux et matériaux**
 - Les couvertures et cheminées**
 - Les murs**
 - Les ouvertures: portes et fenêtres des maisons**
 - Les ouvertures: portes de granges**
 - Les couleurs des menuiseries**
 - Végétal et façades**
- 88 **L'espace extérieur**
 - Les clôtures**
 - Les sols dans l'espace public**
- 90 **LES ESPACES PUBLICS**
 - Les places**
 - Les champs de foire
 - Les places des églises

SOMMAIRE

92 Les cimetières

Des végétaux repères
Des clôtures traditionnelles
Les typologies d'implantation

95 CHAPITRE 2

UN PAYSAGE EN HÉRITAGE : ÉCLAIRAGE HISTORIQUE

97 L'ÉLEVAGE ET LES MÉTHODES CULTURALES

Évolution de l'agriculture

L'herbe
L'élevage
Le bétail
Les cultures

98 Évolution de la structure de l'exploitation et de la taille des parcelles

100 Le rôle traditionnel des haies et le paysage bocager ancien

L'émonde traditionnelle
Des techniques anciennes strictes et uniformes
Évolution des pratiques
Le recul des haies depuis l'après-guerre

106 L'EXPLOITATION DE L'ARBRE ET DE LA FORÊT

L'exploitation d'hier: pastoralisme et landes
La place de la forêt dans le paysage du XIXe siècle
puis la naissance des forêts d'exploitation

108 EXPLOITATION DE LA RESSOURCE EN EAU

Les retenues d'eau dans l'espace agricole et les
hameaux

Les étangs
Les mares
Les barrages et la création des plans d'eau

110 EXPLOITATION DU SOUS-SOL

L'argile

Les tuileries briqueteries
L'extraction et la préparation de l'argile

Les procédés de fabrication jusqu'à la fin du XIXe siècle
Des procédés qui se mécanisent peu à peu tout au long
du XXe siècle

Les ponnes

Carrières et mines

Les carrières
Les mines
Les Forges
Les usines de chaux

115 CHAPITRE 3

DONNÉES SUBJECTIVES : LA LECTURE DES ENTITÉS PAYSAGÈRES

116 LA CHARENTE LIMOUSINE ET LES PAYSAGES RÉGIONAUX

Les Atlas de paysage régionaux
Les grands paysages régionaux

Le Ruffécois
Les terres froides
Le Val d'Angoumois
La vallée de la Vienne
Le Pays du Karst
La campagne-parc
La basse marche
Les bas plateaux ondulés du Limousin
Les îlots montagneux

119 Les entités paysagères

Définition d'une entité paysagère et méthode
Les entités de la Charente Limousine

120 Les terres froides:

124 le plateau granitique et son bocage
130 le plateau schisteux et son argile
134 la vallée de la Vienne
138 les villes médiévales du bord de Vienne
142 les coteaux de la Vienne
146 la vallée de l'Issoire
150 les grands lacs
154 les forêts d'exploitation et leurs landes
158 le pays de L'Arbre

SOMMAIRE

162 Les terres chaudes:

- 164 le plateau calcaire
- 168 Roumazières
- 170 les vallées calcaires
- 174 la vallée de la Bonnieure
- 177 la vallée de la Charente
- 180 les vallées pittoresques
- 184 forêts et karst
- 187 la corniche boisée

191 CHAPITRE 4

LES DYNAMIQUES D'ÉVOLUTION

192 La protection des sites
et monuments

LA PROTECTION DES SITES NATURELS

Les sites classés et inscrits

196 Les sites répertoriés en ZNIEFF

- Les bois
- Les landes et tourbières:
- Les zones humides
- Les grottes

197 La Trame Verte et Bleue

198 Inventaire des arbres remarquables

200 La protection des arbres et éléments naturels dans
les documents d'urbanisme

200 Les Directives paysages

201 LA PROTECTION DES ÉDIFICES

207 LA PROTECTION DES SITES URBAINS ET PAYSAGERS

La ZPPAUP (Zones de Protection du Patrimoine
architectural, urbain et paysager)

Le label «Villes et Pays d'Art et d'Histoire» (PAH)

- Politique patrimoniale, label, procédures et outils
- Outils opérationnels
- Outils de valorisation et animation de l'architecture
et du patrimoine

208 Outils et incitations
financières

208 LA VALORISATION DES BOURGS

209 LA VALORISATION DES STRUCTURES AGRICOLLES ET FORESTIÈRES

Subventions européennes

Subventions nationales

Subventions régionales

213 Le développement du
tourisme

216 Les nouvelles
infrastructures énergétiques

221 Annexes: Bibliographie

La commande

Le Maître d'Ouvrage de l'étude est le syndicat de Pays de Charente Limousine.

Le Pays de Charente Limousine porte depuis mai 2009 un programme européen Leader (Liaison Entre les Acteurs du Développement Rural) dont la priorité ciblée est de: « maintenir et développer le patrimoine naturel ».

Trois caractéristiques du territoire ont guidé la mise en place de ce programme:

- l'herbe : maintien de l'élevage et des prairies qui lui sont associées,
- l'arbre : maintien du bocage et de la forêt avec une valorisation de la ressource en bois,

- l'eau : développement du potentiel touristique autour des ressources en eau.

Par ce choix de stratégie, les acteurs locaux ont clairement signifié leur volonté de voir prendre en compte la qualité paysagère dans le développement de leur territoire. Ainsi, en plus de la mesure spécifique relative à la mise en valeur des espaces naturels remarquables, des fonds LEADER ont été réservés pour la réalisation de l'étude paysagère.

L'étude doit permettre de répondre à différents objectifs :

- mettre en évidence et mieux connaître les caractéristiques paysagères (physiques et culturelles) de la Charente Limousine dans un contexte régional et national ;
- définir un programme stratégique en matière paysagère à l'échelle du Pays de Charente Limousine dans le cadre d'une dynamique de développement et d'aménagement du territoire ;
- sensibiliser les collectivités, acteurs locaux, habitants et visiteurs sur la qualité et la gestion des paysages et de l'environnement de la Charente Limousine.

La charte paysagère de Charente Limousine doit contenir un référentiel des caractéristiques paysagères, préciser les enjeux à prendre en compte et les préconisations de traitement et de sensibilisation sur la notion de paysage.

Elle doit permettre au Maître d'Ouvrage de sensibiliser la population en réalisant un guide pratique pour les collectivités et les particuliers, ainsi que tous types d'outils et supports de sensibilisation.

Elle doit aussi permettre une appropriation des acteurs locaux afin que les collectivités locales s'en inspirent dans l'aménagement de leur territoire (constructions, rénovations, aménagements) et leurs différents documents d'urbanisme en cours de réalisation ou en projet.

Elle doit enfin fournir des éléments stratégiques pour la définition de plans d'actions concrets concernant la gestion des différents espaces naturels (bocage, espaces humides, rivières, forêt) en articulation avec les différents programmes financiers du territoire.



Le Pays et le paysage

• Paysage

Le paysage se compose d'une partie objective (relief, occupation du sol et son agencement spatial) et d'une partie subjective, fondée sur la sensibilité de l'observateur, qui dépend d'influences culturelles, historiques, esthétiques et morales. Fruit d'une géographie diversifiée, d'une longue histoire et d'une culture collective, il est en constante évolution. Les décisions politiques et la multitude d'interventions quotidiennes participent toutes à sa transformation, qu'elle soit orientée vers la qualité ou la dégradation, la banalisation.

• Plan de paysage¹

Menés sur des territoires offrant une cohérence en matière de paysage et d'enjeux de développement, les plans de paysage portent le plus souvent sur des échelles intercommunales.

En transgressant les limites administratives, ils facilitent la coexistence des documents d'urbanisme et évitent les contradictions aux marges. Les premiers plans de paysage ont été mis en oeuvre de façon expérimentale dans les années 1960, dans le cadre de l'élaboration du Schéma d'aménagement de la Loire Moyenne, qui présentait le plan paysage comme document d'orientation des POS.

Les ingrédients de leur réussite : « le partage d'une connaissance du paysage, l'accord sur un diagnostic et l'orientation de leur évolution, permettent de dégager une vision commune de son devenir et offrent une bonne garantie de mise en oeuvre »².

En définissant des objectifs de qualité paysagère, déclinés en interventions, ils offrent le cadre pour l'action, qu'elle soit règlementaire, opérationnelle, financière ou pédagogique.

• Chartes et contrats de paysage

Ils prolongent les projets des plans de paysage.

Lorsque les objectifs sont signés par les différents acteurs de l'aménagement, on parle de charte de paysage. Lorsqu'une action est signée entre deux acteurs de l'aménagement, on parle de contrat de paysage.

¹ Guide des plans de paysages, des chartes et des contrats, Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Bertrand FOLLEA, 2001

² Christine Baret, directrice de la nature et des paysages au Ministère de l'Environnement



• Pays

Selon la Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire (LOADDT) du 25 juin 1999 : «c'est un espace présentant une cohésion géographique, historique, culturelle, économique et sociale».

«Le Pays» favorise la mise en valeur des potentialités du territoire en s'appuyant sur une forte coopération intercommunale et sur l'initiative de la participation des acteurs locaux.

Enfin son rôle est de capter et d'animer divers programmes (Europe, Etat, Région, Département) permettant d'apporter un soutien technique et financier aux initiatives locales dans le cadre d'une stratégie partagée.

Le Pays n'est pas une nouvelle entité administrative.

Au contraire des collectivités, communes ou groupements de communes, il n'est pas dans ses missions prioritaires d'être maître d'ouvrage des infrastructures ou équipements dont il promeut et coordonne la réalisation.

Le Pays est un outil d'aménagement du territoire.

Il a pour mission de concevoir un projet commun formalisé sous forme de charte. Il doit organiser les solidarités, entre le rural et l'urbain, entre les secteurs à potentiel de développement et ceux qui sont fragilisés, entre les générations en veillant au développement durable. Pour chaque Pays, les communes ou communautés de communes qui le composent, organisent librement un conseil de développement qui doit refléter les milieux économiques, sociaux, culturels et associatifs.

Le Pays est le lieu des réflexions stratégiques, de la coordination. Il est le garant de la pertinence des choix en matière d'aménagement du territoire. Il est aussi le porteur de l'animation économique et sociale.

Le Pays, constitué ou non sous forme d'une structure unique publique ou privée, peut signer avec l'État et la Région un contrat particulier lui permettant de mobiliser des financements des actions prioritaires qu'ils conviennent de réaliser pendant la durée du contrat État-Région en cours.

Le Pays de Charente Limousine.

A l'occasion d'un questionnaire envoyé à tous les élus des 64 communes constituant le Pays, nous leur avons posé la question de l'identité de leur Pays, dont le nom établit immédiatement un lien avec le limousin. Parmi les 7 réponses reçues, le Pays est décrit comme intermédiaire, moins vallonné et plus ensoleillé que le limousin, plus vert, plus bocager, mieux pourvu en rivières que le reste du département. Mais il apparaît que d'autres élus peinent à lire l'originalité de leurs paysages et ne voient pas de différence avec les pays voisins. Certains pointent une grande variété de paysages, propre aux pays de transition.

Roger Béteille, dans l'Ecologie des pays charentais¹ la définit comme la Charente « rugueuse » en opposition à l'image de douceur qu'évoque la Charente viticole qui s'exporte par delà nos frontières:

«Les cantons orientaux participent imparfaitement à la traditionnelle douceur charentaise, même s'ils ne sont ni limousins, ni périgourdiens. Leurs paysages se révèlent très différents aussi de ceux des plaines du nord du fleuve, ou de ceux du cœur de la Saintonge ou de l'Angoumois.

C'est que le jeu de la nature se joue ici sur un registre plus rigoureux, parce que se conjuguent plusieurs données moins clémentes qu'ailleurs.

Le climat, est chargé d'une certaine humidité associée à la fraîcheur des étés et aux journées de gel de l'hiver. Il est en outre relayé par un relief heurté ou une géologie locale accordant une grande place aux terres froides ou acides. Si on ajoute une déprise humaine assez généralisée et ancienne, on comprendra que ces cantons offrent assez souvent au regard des paysages moins humanisés que ceux de Saintonge viticole. Jadis, les gens des plaines ne considéraient-ils pas avec de la distance les habitants du Confolentais, vivant péniblement entre «bruges» et «mouillères»?»

La charente limousine: bocages, landes et bois.

«On se trouve ici aux confins charentais, mais une certaine sécheresse de l'été, des températures parfois brûlantes en juillet ou août, font pencher la balance en faveur de la nature aquitaine, plutôt que vers le Limousin des hauts plateaux. Le confolentais englobe d'ailleurs tout le coude de la Vienne de part et d'autre de Chabanais et d'Exideuil, alors qu'à cet endroit la Charente est juste formée en gros ruisseau.

Les limites se dessinent assez bien: à l'est elles atteignent

Chassenon; à l'ouest elles suivent une ligne légèrement brisée allant de Montbron à Chasseneuil-sur-Bonnieure et se dirigeant vers Alloue. Au nord elles ne dépassent guère Confolens; au sud, elles englobent le haut bassin de la Tardoire.

Dans ce quadrilatère, les roches primaires forment un soubassement massif, même si vers l'ouest des voiles irréguliers de sables et d'argiles assurent une transition au tracé aléatoire avec les couches sédimentaires. Vers l'est, mais aussi en petits pontements aux abords de Confolens, s'imposent les granites. Ailleurs des gneiss, des schistes cristallins ont fortement résisté à l'érosion, ce qui explique l'étroitesse de mainte entaille minuscule vallée.

Cependant, ces roches dures ont souvent cassé sous les coups de boutoir des forces géologiques, ces mouvements d'âge varié guidant aujourd'hui le parcours de certains cours d'eau ou dénivellant des zones élevées et des «fossés» en contrebas.

Ainsi les altitudes les plus élevées dominant-elles à l'est, varient de 300 à 350 mètres. Elles s'abaissent vers l'ouest jusqu'à un palier de 250 mètres environ. Mais point de glacis régulier! Ici le relief hache les lignes d'horizon et les paysages. Les simples croupes, les dos plus larges, les lambeaux de plateau sont comme disséqués par de nombreuses coupures de versants, s'encaissant parfois de près de cent mètres. Dans le moutonnement des collines des mouillères, des étangs d'origine naturelle ou nés de la main de l'homme abondent; des rigoles cherchent une sortie pour devenir ruisseaux. Tout ce réseau en chevelu capte les pluies abondantes de la saison froide, que l'imperméabilité des roches et des sols empêche de s'infiltrer. Ainsi le vert, la haie, les bois et les taillis ont-ils toujours servi de toile de fond aux paysages ruraux de cette Charente fraîche. Aujourd'hui, un bocage à mailles serrées couvre les terroirs cultivés, dans lesquels l'herbe est la grande affaire du paysan. Cependant, les incultes ne manquent pas: haies mal entretenues, dilatées en bosquets, châtaigneraies délaissées, reboisements, fonds humides, landes à bruyères. C'est une parenté avec le proche Poitou des brandes ou le Limousin. Cependant, les toits de tuiles des villages, coiffant des murs de schiste ou de granit, comme les parcelles résiduelles de vignes ou l'abondance des arbres fruitiers, annoncent les Charentes.»

Ce texte est intéressant à plusieurs titres. D'une part, il assoit par la description des paysages constitués par la géologie, le climat, l'hydrologie, les contours de la Charente Limousine. Et de l'autre, il met de côté toute la partie occidentale de l'entité administrative du Pays, qui on le verra avec l'Atlas des paysages de Poitou-charentes, se rattache au ruffécois. Toutefois, l'analyse architecturale permettra d'établir une cohérence entre la partie est et ouest que tout semble opposer.

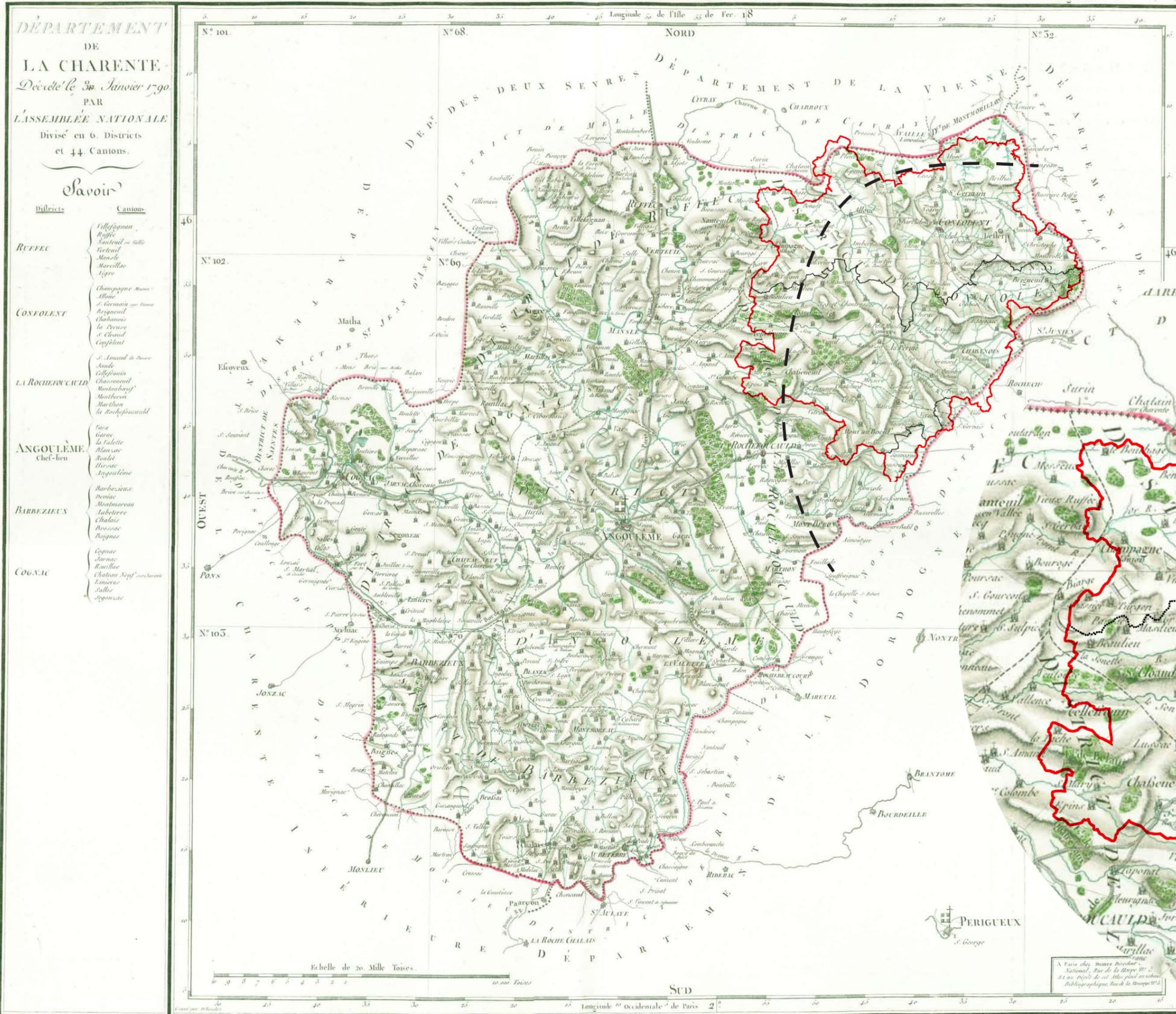
Il définit le Pays par contraste avec ses voisins, ainsi que les élus le décrivaient: plutôt par ce qu'il n'est pas que par des typologies propres. Ce n'est plus le Limousin, car le climat y est plus sec, c'est déjà le Poitou au regard de son architecture (présence de toits peu pentus et donc de tuiles canal), et en même temps, il se distingue du reste de la Charente par son réseau hydrographique dense et la nature cristalline de son socle géologique.

¹ Ecologie des pays charentais, édition Le Croît vif, ouvrage coordonné par Jean-Louis Neveu, 1999

N° 59.

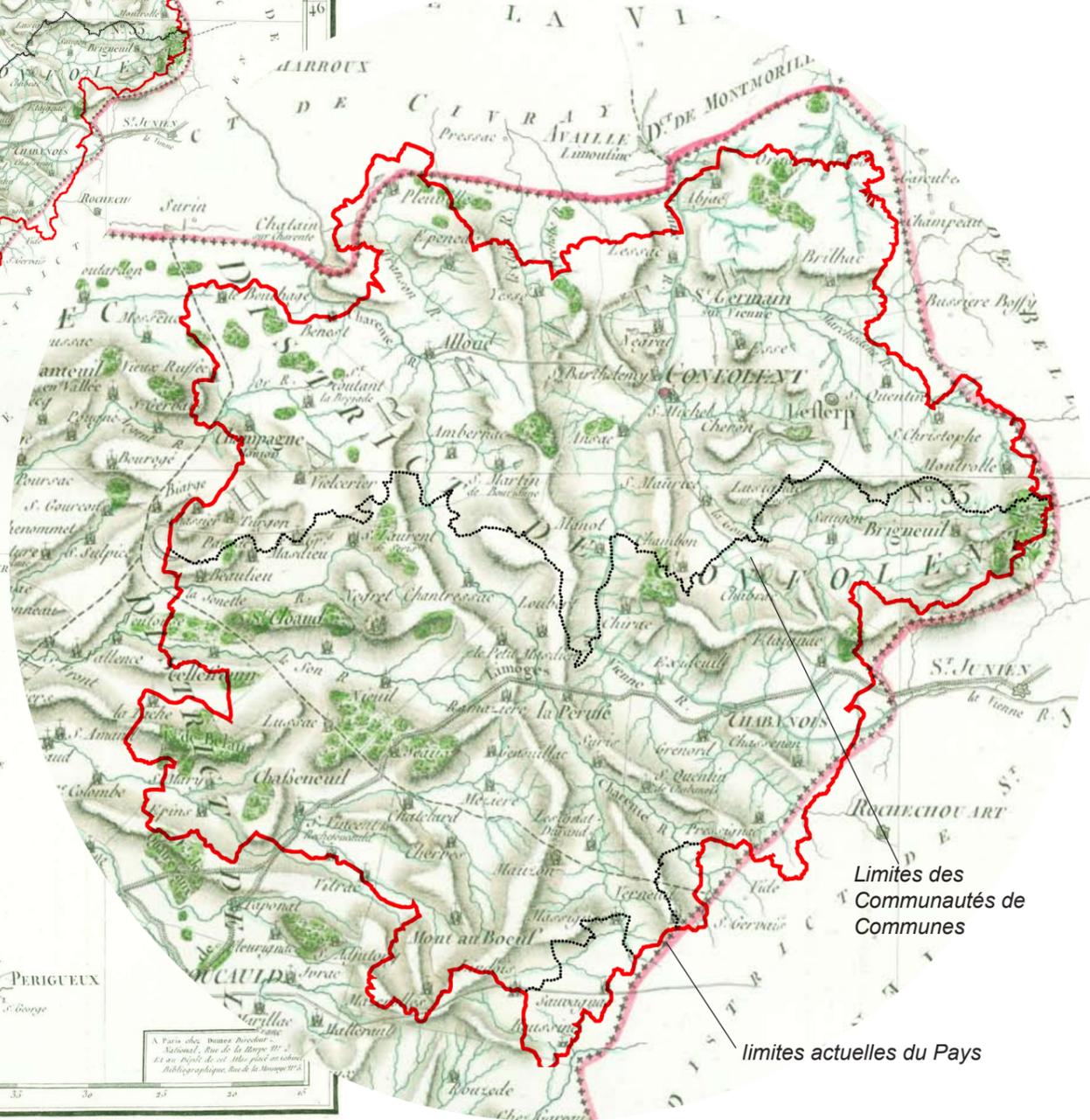
ATLAS NATIONAL DE FRANCE

Reg. Ouest 6. 62.

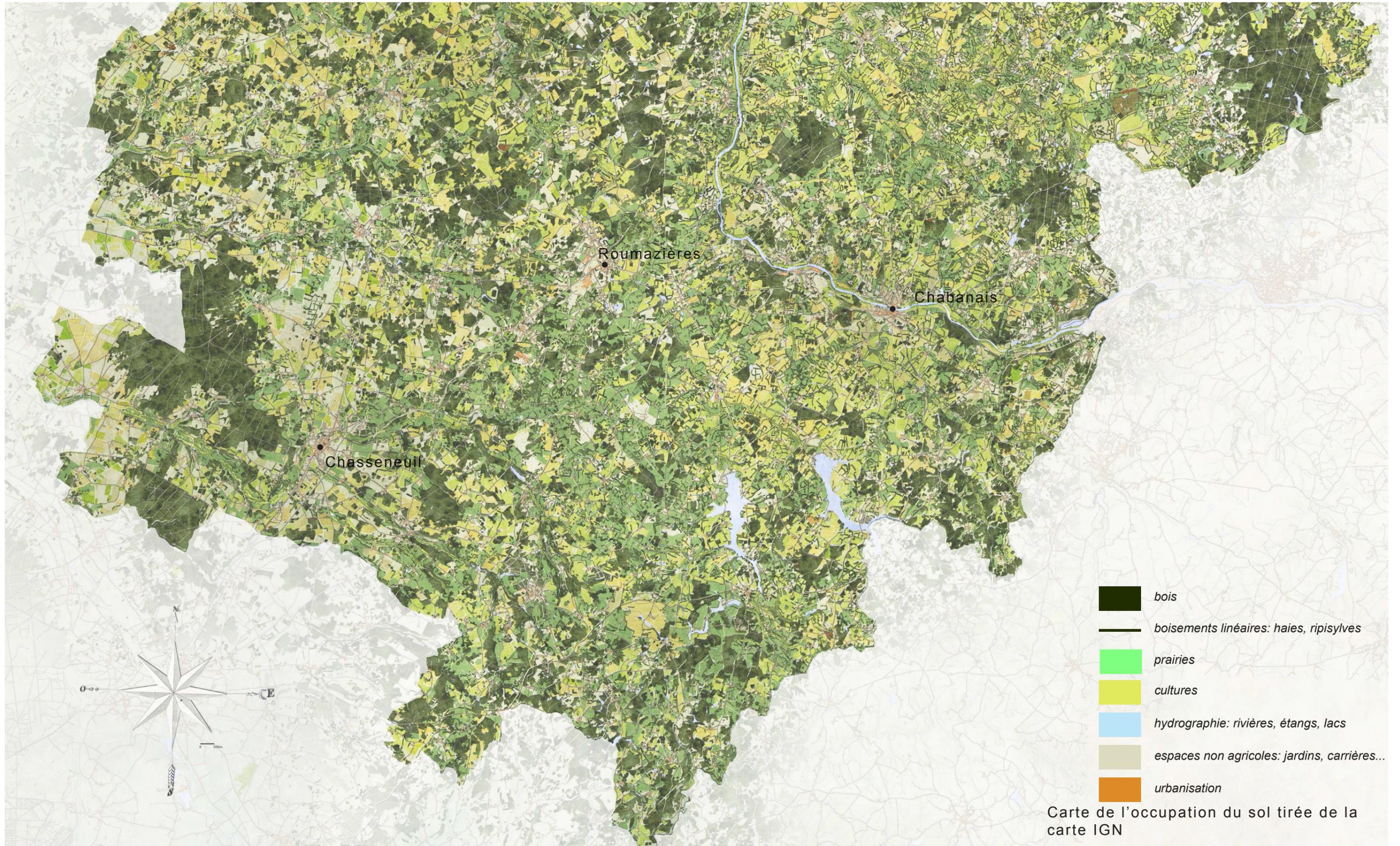


Superposition de l'emprise du Pays et des 2 Communautés de communes sur l'Atlas de 1796, mettant en évidence les structures les plus marquantes du relief.
 Cette carte met en outre l'accent sur l'absence de grands massifs forestiers.
 Les tirets noirs reportent des limites paysagères de la Charente Limousine décrites par Roger Bêteille¹ incluant Montbron et excluant les communes de l'ouest proches du Ruffécois.

1 Ecologie des pays charentais







Le territoire

CONNAISSANCE DU TERRITOIRE ACTUEL : DONNÉES OBJECTIVES

Le socle géographique : relief et hydrographie

Le précis de géographie de la Charente de 1850 brosse à grands traits la description physique du territoire en y ajoutant une touche sensible liée au pittoresque en vigueur dans ces années:

«L'arrondissement de Confolens ne ressemble en rien à l'Angoumois. Les terres y sont en général froides et argileuses, reposant sur un sous-sol granitique. De nombreux ruisseaux y ont leurs sources au pied des coteaux très accidentés qui rappellent en plusieurs endroits les plus beaux sites de la Suisse. On y remarque surtout le vallon de l'Issoire: en le remontant depuis l'embouchure de ce cours d'eau avec la Vienne jusqu'à la sortie de la commune de Brillac, on est frappé de la beauté du paysage qui n'a rien à envier à ceux des bords du Rhin. Les autres vallons, d'abord assez étroits, s'élargissent à mesure qu'ils se rapprochent des grands cours d'eau.

A propos du canton de Champagne-Mouton: *«Ce canton appartient en grande partie à la zone des terrains calcaires; il est moins accidenté que les autres et moins fertile. On y trouve beaucoup de landes et de bois châtaigniers. Il est compris dans le bassin de la Charente, mais c'est une ancienne enclave du Poitou; aussi ressemble-t-il à ce pays, surtout dans la partie septentrionale, par ses moeurs, ses coutumes et son langage.»*

«Le canton de Saint Claud, compris en grande partie dans la zone des terrains calcaires, et en partie dans celle des terrains granitiques, est montueux, très boisé et parsemé de beaucoup de landes. Les prairies, baignées par la Charente, et les étroites vallées que parcourent plusieurs petits ruisseaux, nourrissent beaucoup de bestiaux.»

A propos du canton de Chabanais: *«Ce Canton est compris pour une grande partie dans le bassin de la Vienne, qui l'arrose de l'est à l'ouest et y reçoit la Grenne, qui naît dans l'arrondissement de Rochechouart; le reste est dans le bassin de la Charente. Quelques ramifications de collines, entre lesquelles se trouvent d'étroites vallées, où la végétation est assez puissante, lui donnent un aspect très pittoresque, principalement sur le bord des deux rivières. Les propriétés, moins morcelées que dans les autres cantons renferment d'excellentes prairies, qui nourrissent un grand nombre de bestiaux. C'est la principale source de richesse de cette contrée essentiellement agricole, qui, outre les céréales, produit beaucoup de colza. Les moeurs et le langage y sont les mêmes que dans le Limousin.»*¹

Le relief

Sans grands reliefs majeurs, la Charente Limousine se distingue cependant du reste du Poitou-Charentes, par des plateaux généralement plus élevés que le reste de la Région. Ainsi le territoire possède le point culminant du Poitou-Charentes, situé à Montrollet et adossé aux Monts de Blond.



Depuis la corniche de la D13 vers Mazerolles, s'ouvre un large panorama sur la Charente des bois et les lacs. Les collines successives annoncent le piémont du Massif Central.



Depuis la station de pompage de l'Issoire à St Germain de Confolens vers le nord du territoire, la même succession de collines boisées.

«Dans les terres froides, les hautes surfaces des socles cristallins avoisinent les 300m d'altitude, dominés par les hauteurs de la forêt de Brigueuil (341 m) et de Montrollet (368 m) à l'est, et par le massif de l'Arbre (345 m) au sud. La roche granitique apparaît parfois, durcissant les coteaux en falaises abruptes au flanc des vallées, tapissant le lit des rivières, comme aux portes de l'enfer, ou affleurant à la surface des prés.»

Dans la partie calcaire, *«le relief est globalement peu marqué, ce qui renforce l'intensité « paysagère » des secteurs de vallée, grandes ou petites, qui entaillent le secteur. Les petits mouvements, notamment, révèlent l'organisation des plateaux (cultures et motifs végétaux arborés) , sans pour autant produire la configuration spécifique des vallées.»*

Ce relief met en évidence les points de vue, particulièrement remarquables dans le secteur des terres froides: *«le relief fortement vallonné dans l'ensemble, creusé de vallées encaissées (120m pour la Vienne, 50 à 80m pour la Charente et la Bonnière) induit la présence de nombreux points de vue naturels ou artificiels en rapport avec les cours d'eau.*

Naturels : au rebord des coteaux, parfois signalés depuis la route, rarement aménagés.

Artificiels : les villes ont leur part dans la mise en scène des vallées, elles ont tiré parti du relief des coteaux pour installer en belvédères châteaux, églises et places publiques. Ponts et viaducs sont aussi des lieux privilégiés de découverte des paysages ouverts sur le passage de l'eau.

A l'extrême est, les points culminants de Brigueuil et de Montrollet sont aussi des lieux de découverte panoramique des paysages.

Parmi les sites remarquables :

Le panorama sur la retenue de l'Issoire, en amont de Saint-Germain de Confolens, le château de Saint-Germain de Confolens, en belvédère sur le confluent de la Vienne et de l'Issoire.

*Dans la partie nord du secteur, au relief moins accusé, les points de vue se trouvent surtout au rebord des vallées.»*²

¹ Géographie physique, politique, historique, archéologique, agricole, commerciale et industrielle du département de la Charente; éditeur Baillarger, par F. MARVAUD, 1850

² Atlas des Paysages de Poitou-Charentes fiches détaillées et carte des paysages par le Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes et OUTSIDE (Michel COLLIN et Catherine AUBEL), Caroline BIGOT et Laurent DEFRANCE, 1997-1999

Hydrographie: fleuves, rivières, lacs artificiels, mares

Sous forme de ruisseaux, rivières, de lacs, d'étangs, ou simplement de mouillères, l'eau est omniprésente. De nombreuses rivières charentaises et poitevines prennent leur source en Charente Limousine. La Charente et la Vienne entrent en Poitou-Charentes par la Charente Limousine avant d'irriguer celle-ci. Les réserves d'eau des Lacs de Haute-Charente permettent le maintien de l'étiage du fleuve Charente. Cette situation vaut à la Charente Limousine le surnom de « Château d'eau de la Charente ». Le réseau hydrographique très dense en raison des pentes et des terrains imperméables, est à la rencontre de deux bassins hydrographiques :

- le bassin hydrographique de la Loire, avec la Vienne, les sources du Clain, le Goire et l'Issoire.

La Vienne traverse le territoire avant de quitter le Massif Central et remonter vers la Loire par le Seuil du Poitou, dans un lit large, pierreux mais peu profond.

L'Issoire, ruisseau affluent de la Vienne, traversant chaos granitiques et sous-bois, est classée en Zone Natura 2000 en raison de sa faune et de sa flore exceptionnelles.

Le Clain, rivière poitevine, prend sa source à Hiesse, avant de rejoindre le département de la Vienne.

- Le bassin hydrographique de la Charente, avec ses affluents (Moulde, Transon, Argentor, Son-Sonnette, Bonnieure, Bellonne, Tardoire)

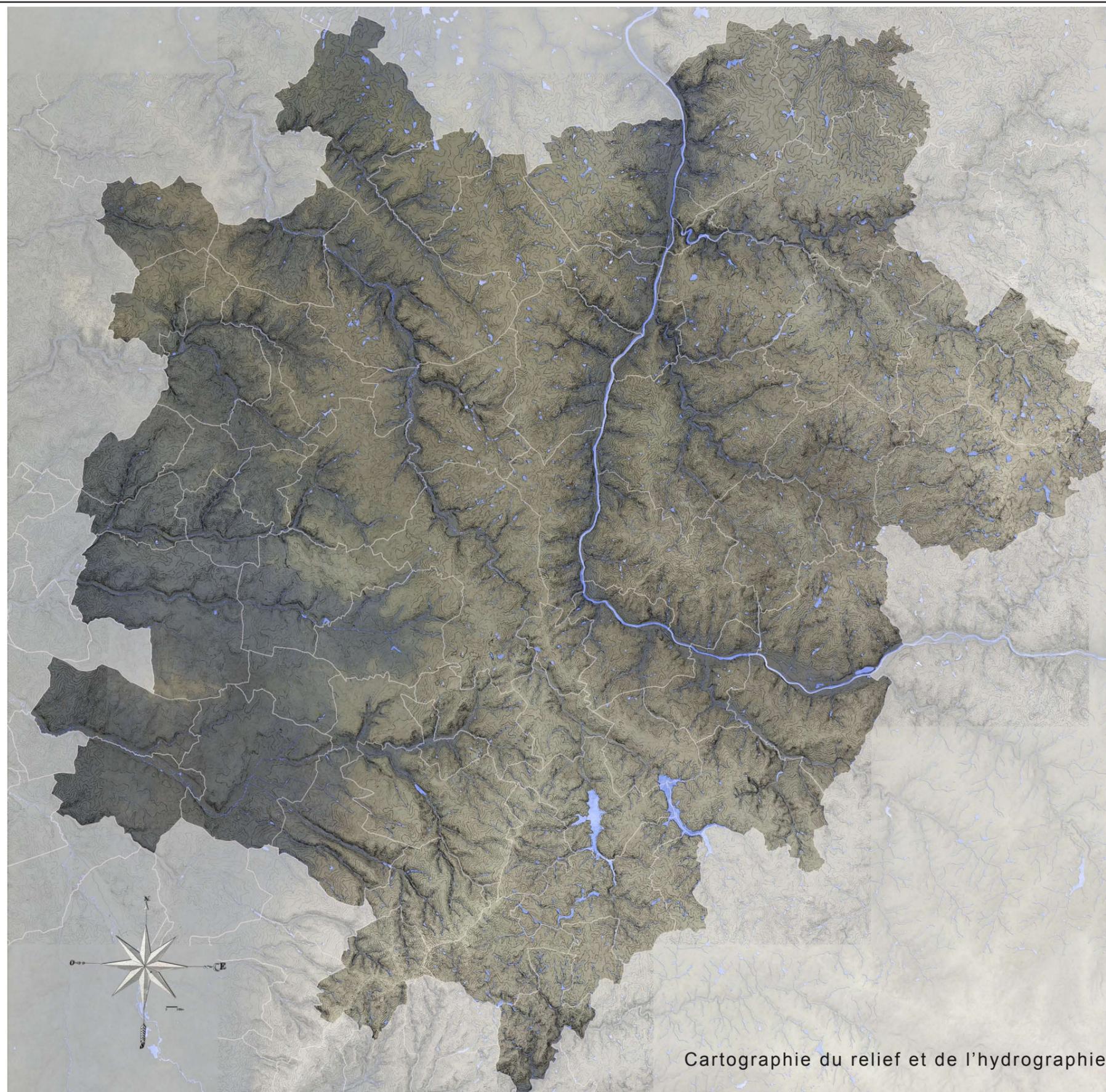
La Charente, fleuve côtier, prend sa source sur la commune limousine voisine de Chéronnac (87), puis traverse le Pays du sud au nord, après le Barrage de Lavaud.

Les affluents du fleuve (Argentor, Son-Sonnette, Bonnieure, Bellonne, Moulde, Transon) prennent leur source sur le territoire.

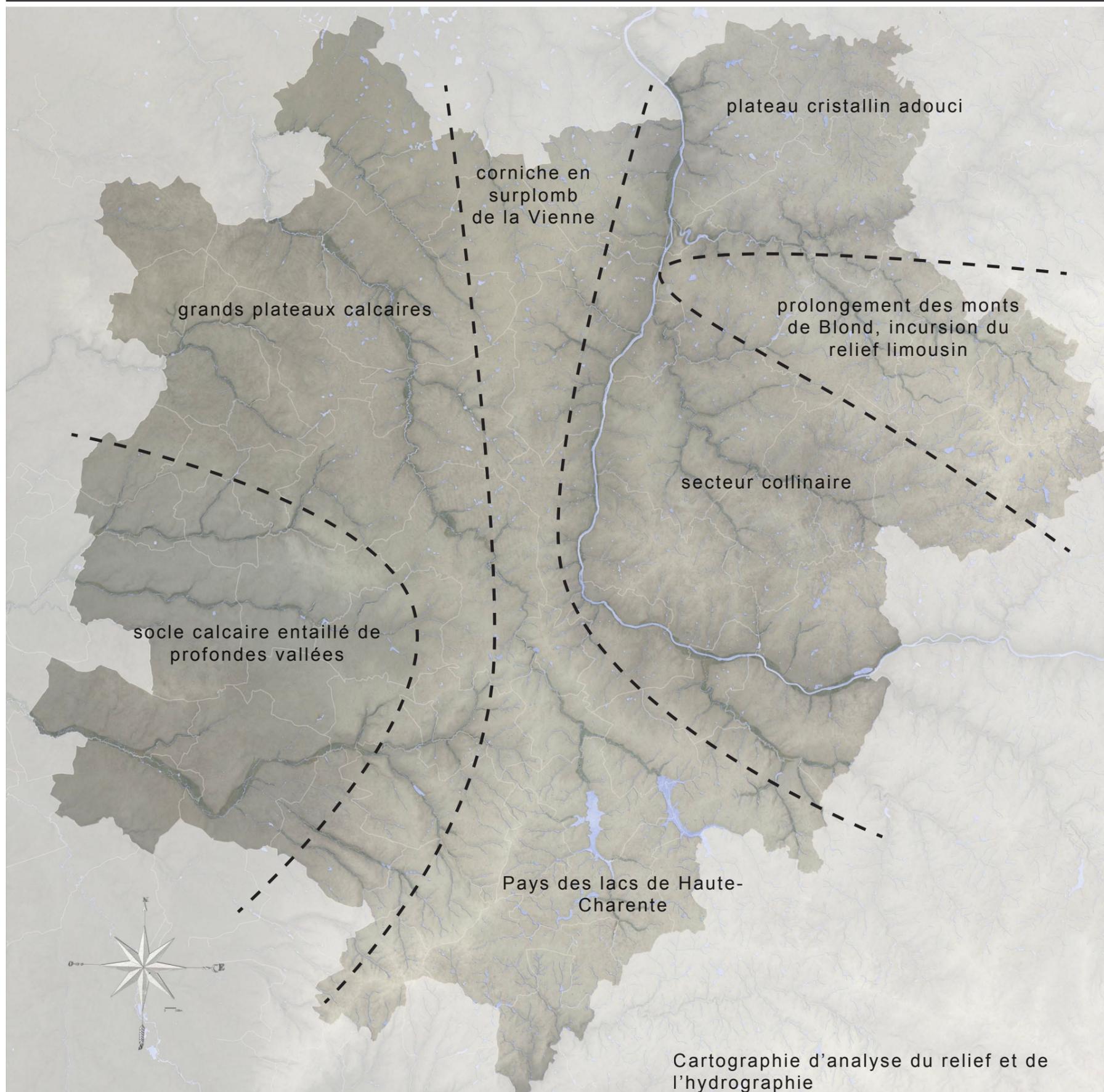
Les Lacs de Haute Charente (Lavaud et Mas Chaban) constitués sur la Charente et la Moulde, forment les deux plus grandes retenues d'eau douce de la Région et permettent de soutenir l'étiage du fleuve Charente en période sèche. ¹

Dans la zone calcaire, l'eau des ruisseaux est peu visible: certains sont temporaires et sont absorbés dans des gouffres karstiques. Cependant ceux-ci sont peu visibles et pas du tout mis en valeur; nous sommes en limite du Pays du karst où ces phénomènes sont fréquents. De plus, la couverture argileuse permet de garder l'eau en surface contrairement à d'autres régions calcaires de la Charente. Les sources et mares sont un motif courant dans la partie calcaire: les sources sont accompagnées de petits édicules du patrimoine rural, comme les puits couverts, la base rectangulaire d'un lavoir ou des bassins maçonnés.

¹ Cahier des Charges pour l'étude Paysagère du Pays de Charente Limousine par le Pays de Charente Limousine, 2010



Cartographie du relief et de l'hydrographie



On rencontre également un grand nombre de mares, souvent en bord de voie, au contact des fermes et des villages.

Dans la partie est, ce sont les mouillères à flanc de coteau qui sont les plus caractéristiques: ces suintements de surface sont visibles par la présence de joncs en touffes sombres. Les chapelets d'étangs à la source des rivières sont aussi un motif récurrent. La plupart d'entre eux sont anciens, de petite taille et parfaitement nichés dans la végétation, ce qui les rend très discrets. Leurs couleurs vertes ou brunes participent à cette intégration.

En revanche, ce sont les étangs les plus importants qui s'imposent dans le paysage. Traditionnellement, les retenues étaient moyennement importantes et l'étang adoptant la forme sinueuse de la vallée se fondait alors facilement dans un paysage, recomposant des berges boisées de feuillus adaptés par le maintien d'un niveau constant de l'eau.

Les 2 nouveaux barrages de Lavaud et Mas Chaban bousculent ce subtil équilibre paysager: les retenues sont plus importantes, et les berges nues voire érodées en période d'étiage marquent l'artificialité de l'ouvrage.

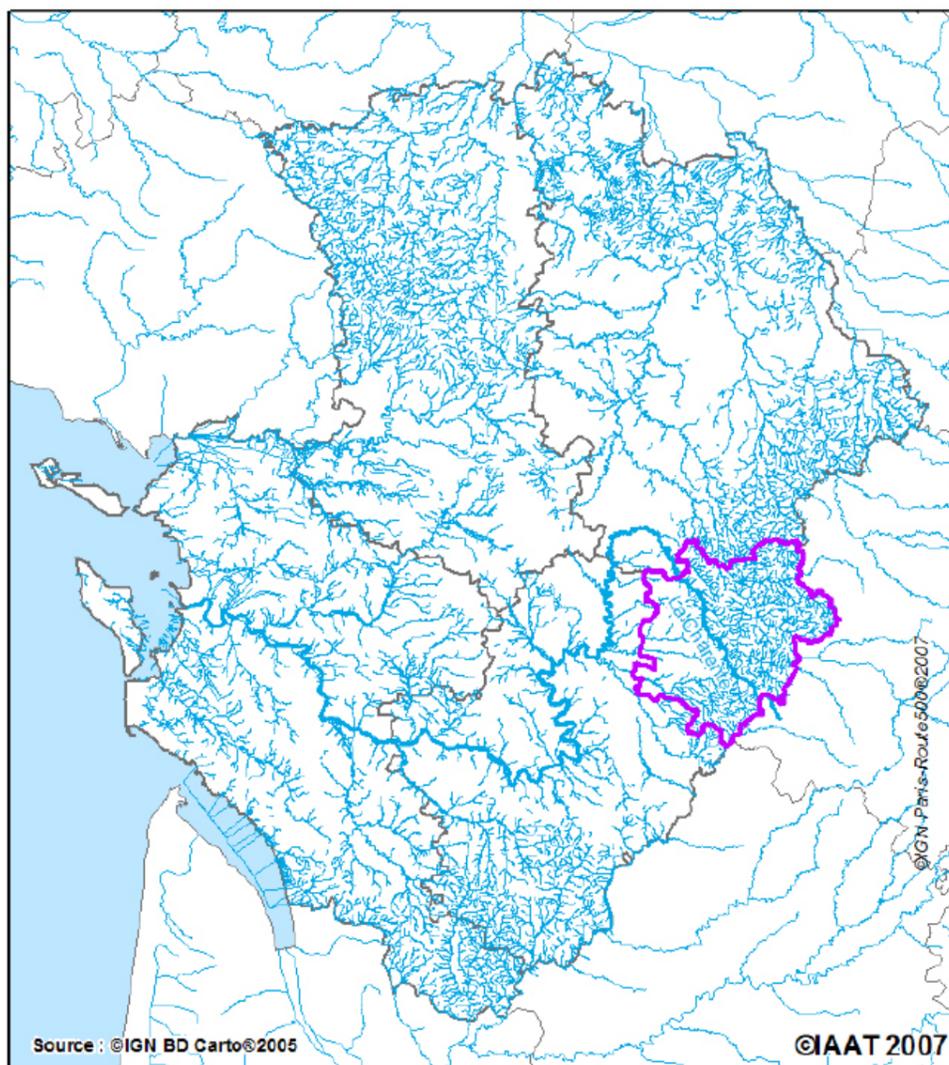
C'est principalement le basculement de l'économie agricole sur le secteur de l'élevage extensif au développement des terres labourées, gourmandes en eau, qui a nécessité la construction de tels ouvrages, afin de réguler le débit de la Charente et réduire les assecs l'été. La mise en valeur touristique de ces équipements techniques est assez ambigu. En effet, le tourisme estival coïncide avec la période de pompage et produit des paysages moins attrayants.

Une charte d'aménagement a d'ailleurs été réalisée il y a plus de dix ans¹. Elle a établi dans son diagnostic cette coupure franche dans le système bocager en place qui doit être transformé pour s'adapter aux nouveaux contours des lacs. On lit aujourd'hui dans les structures du paysage des continuités perdues sans pour autant construction d'un nouveau paysage, ni de nouvelles liaisons.

La charte insiste notamment dans ses fiches d'action sur la nécessité de recréer les conditions d'implantation d'un ourlet végétal sur les berges, qui n'existe toujours pas aujourd'hui...

Dix ans après la rédaction de cette charte, les réalisations en découlant ne semblent pas être nombreuses...

¹ Charte de paysage du Pays des lacs de Haute Charente/ étude de définition en vue de la mise en valeur paysagère de la station lacustre SIAT (syndicat mixte d'études sur l'espace touristique) de Lavaud Mas-Chaban Mandragore 2000



La densité hydrographique de la Charente Limousine dans son contexte régional

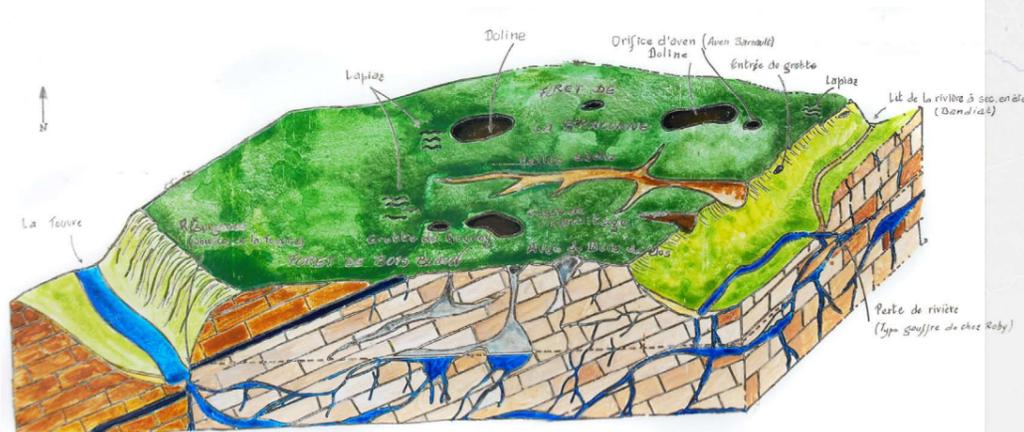
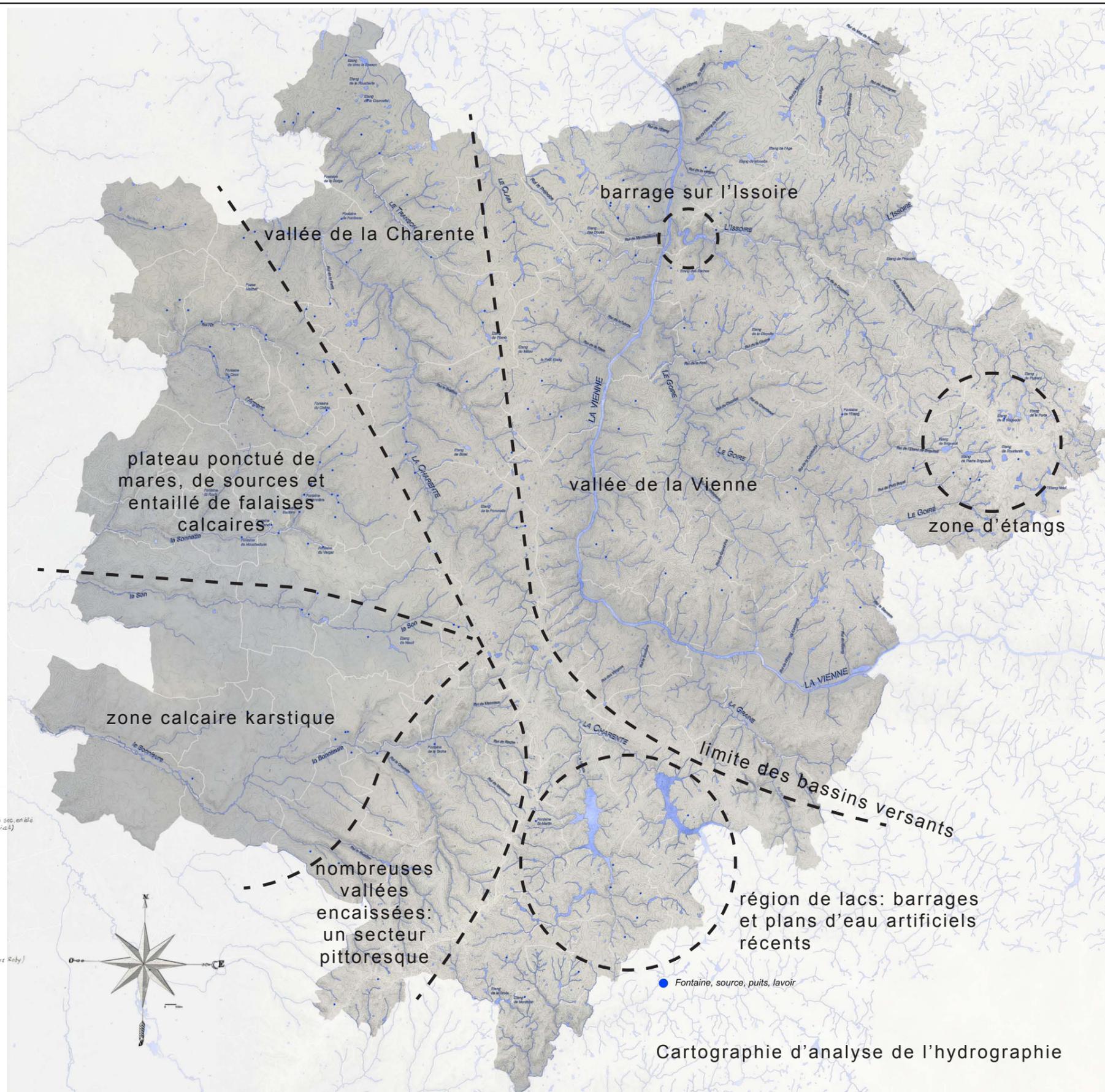


Illustration des phénomènes karstiques valable pour le secteur sud-ouest du territoire, source: illustration du panneau de la Grande Fosse en forêt de Braconné.



Cartographie d'analyse de l'hydrographie



Vallée de la Charente au Breuille sur la commune d'Ambernac, les bras secondaires sont marqués par des mouillères dans les prairies. La Charente y présente d'ailleurs un fond plat aussi bordé de coteaux abrupts.



à gauche: mouillère à flanc de coteau dans les pâturages, au Lindois



à droite: mouillère en fond de vallon à Montizon, commune de Roussines



La Vienne à Confolens: ses ponts, ses seuils de régulation



à gauche: la Charente à Ambernac apparaît comme une rivière au lit étroit et boisé



à droite: la Bonnière à Chasseneuil



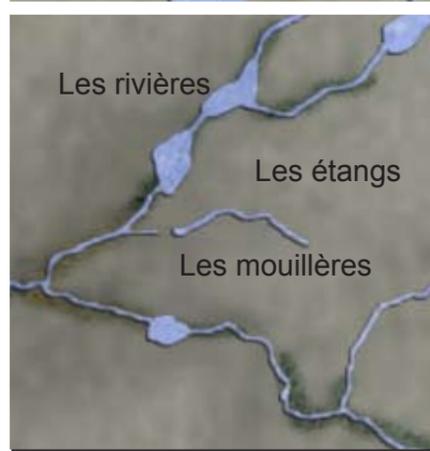
Le Domaine des Etangs, à Massignac, est totalement recomposé à la manière d'un parc anglais. Les berges sont boisées ou tenues par des vivaces sauvages, des gués sont aménagés. L'ensemble inspire une parfaite harmonie effaçant l'artificialité du site.



à gauche: un des étangs de Montizon à sec à Roussines



à droite: le lac de Lésignac-Durand ne parvient pas encore à dialoguer avec son environnement immédiat: les berges érodées et l'absence de ripisylve indiquent l'artificialisation de ce paysage lacustre.



Puits à Mazerolles



à gauche: mare en entrée du bourg de Chavagnac



à droite: petit étang caché dans les bois à la source de la Bellonne, petit affluent de la Tardoire, à Mazerolles



Le barrage sur l'Issoire: une réserve d'eau potable majeure



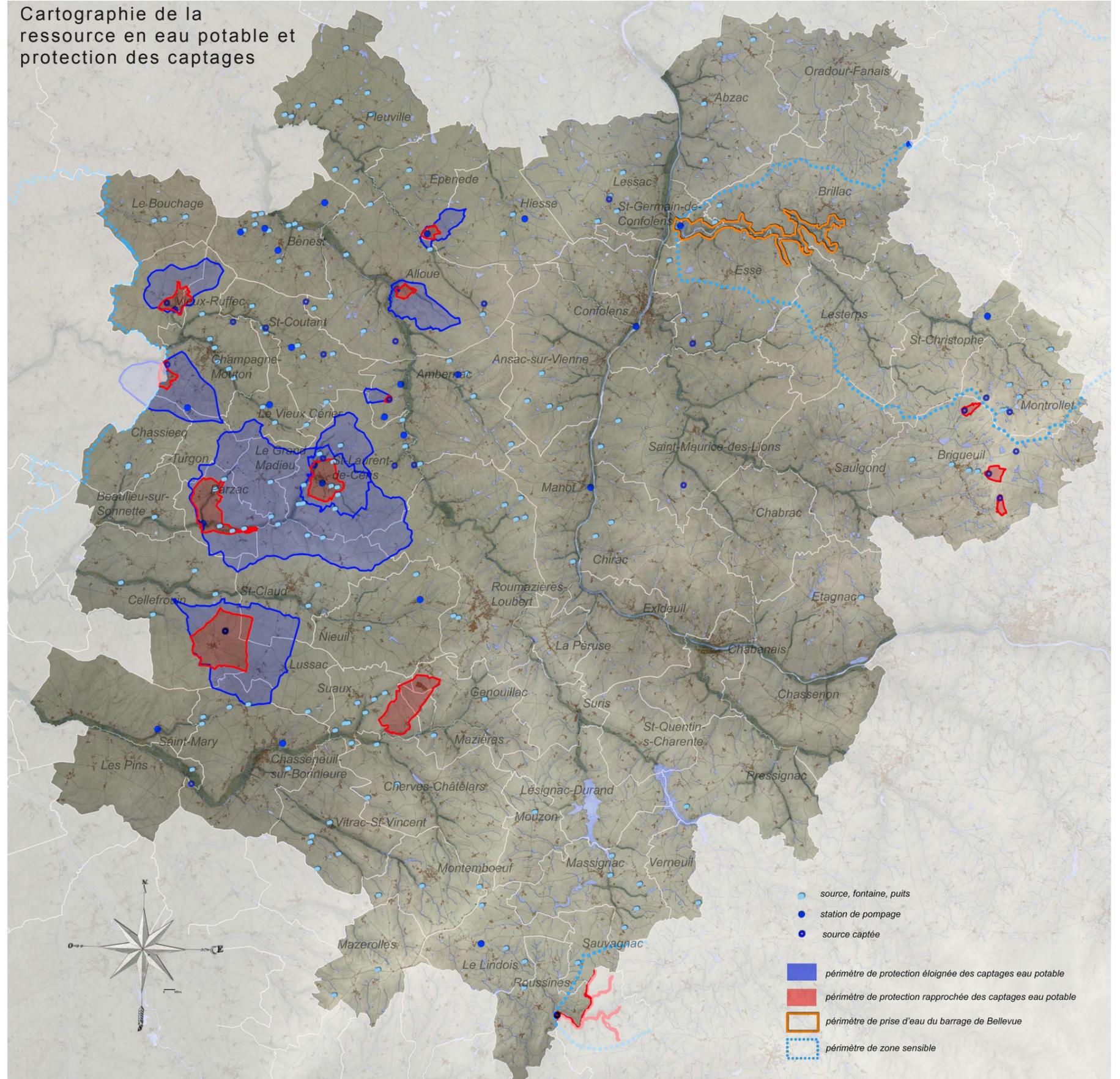
Clôtures de protection du périmètre de captage en bord d'Issoire

Au delà de la seule perception des différentes formes de l'eau sur le territoire, la consommation d'une eau de qualité est une des priorités. Le paysage et l'environnement se rejoignent sur cette thématique pour tenter de concentrer les efforts à venir sur ces secteurs à enjeux. Dès à présent les aides régionales à la replantation privilégient les zones de captage. Il convient que ces secteurs soient prioritaires car la qualité des sols et de l'eau vont de pair avec une agriculture raisonnée et des structures paysagères pérennes.

Cette cartographie fait apparaître des conditions d'exploitation de la ressource bien différentes en fonction des sols. A l'ouest, les nombreux captages souterrains donnent lieu à des périmètres de protection étendus en surface. Dans l'est granitique, le prélèvement des eaux de surface nécessite une surveillance accrue de la qualité des cours d'eaux en amont.

Sources: SIAH (syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique) de la Bonnière, SIAHP de la Tardoire, SIAH Charente Amont; Syndicat Harmonisation en Eau Potable

Cartographie de la ressource en eau potable et protection des captages



La géologie

Un espace de transition géographique

La Charente Limousine est une terre de contact entre granit et calcaire. Elle est adossée aux premiers contreforts du massif Central et recouvre un territoire de transition entre les plateaux cristallins du Limousin sur sa moitié est et les plaines et plateaux calcaires charentais sur sa moitié ouest, dont l'importante couverture argileuse fait le trait d'union. Deux ensembles caractérisent ce territoire, dont seule la couverture superficielle argileuse consacre l'unité :

- les terres rouges siliceuses à châtaigniers sous substrat calcaire Jurassique, à l'Ouest avec un relief légèrement ondulé s'ouvrant sur le seuil du Poitou (Ruffécois, Mellois, Civraisien). Issues d'un mélange d'argiles et de sables provenant de dépôts continentaux du Sidérolithique, ou de la décomposition de calcaires du Jurassique
- les terres froides granitiques à l'Est, bordure du Massif Central, offrant un relief très vallonné entaillé d'un réseau hydrographique très dense, traversées par la Vienne. C'est une région de terrains anciens qui proviennent d'une altération très ancienne de schistes cristallins et de roches granitiques. De nature argileuse ou argilo-sableuse, ces sols sont acides, plus ou moins filtrants selon la proportion de sables présents, et lessivés. ¹



Entre St Mary et Chavagnac, la Fosse des bâtards dans le bois de Bel Air: la reforestation est telle que les dolines ne sont plus lisibles dans le paysage et non mises en valeur comme dans la forêt de la Braconne où elles sont protégées comme sites naturels et mises en valeur par des aménagements, une signalétique touristiques.

¹ Cahier des Charges pour l'étude Paysagère du Pays de Charente Limousine par le Pays de Charente Limousine, 2010



St Germain de Confolens: le massif granitique des monts de Blond se termine par un à pic à la confluence de la Vienne et de l'Issoire. À l'arrière de cette corniche pittoresque, le granit est toujours exploité et la carrière rythme le quotidien des habitants.



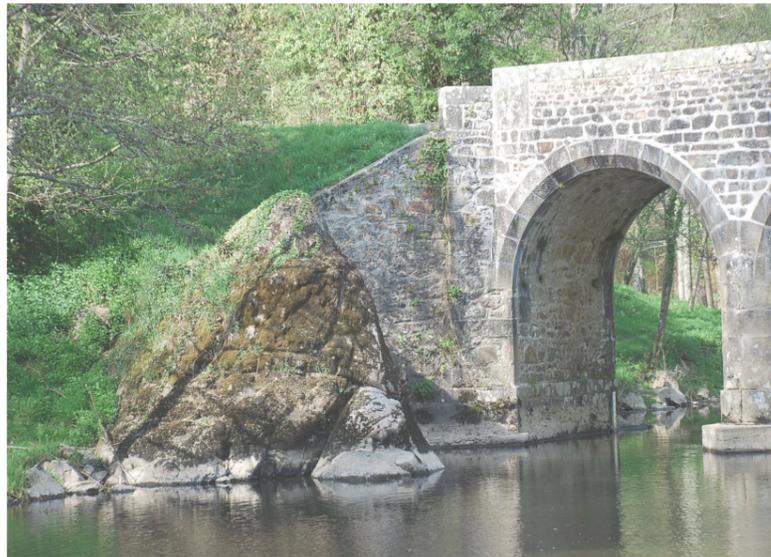
Parzac: carrière calcaire à flanc de la vallée de la Sonnette: on y observe le calcaire dur qui se délite en lits fins, ainsi que les argiles de décarbonatation teintées d'oxydes de fer. L'ensemble constitue le matériau traditionnel de construction et les lits réguliers des murs de moellons adoptent le plus souvent la stratification naturelle de la roche. Les enduits réalisés avec les sables colorés reproduisent les teintes visibles dans le paysage.



Oradour-Fanais: le socle est mis à nu au contact de la rivière



Chirac, le Clos de la Forêt, «chirons» de granit dans les pâturages



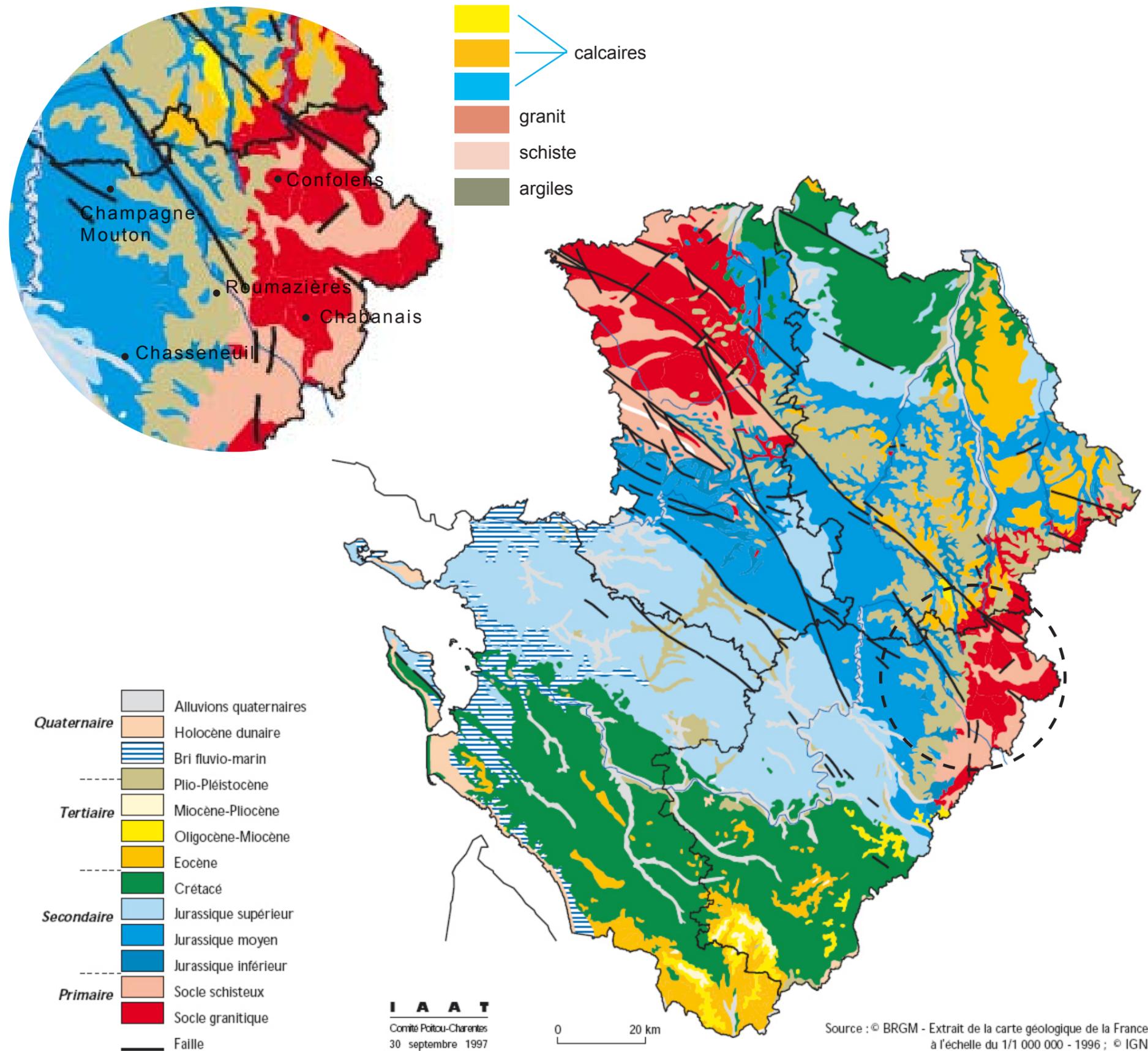
Esse, Pont Binot, la nature granitique du sous-sol émerge de l'eau pour créer un site pittoresque.

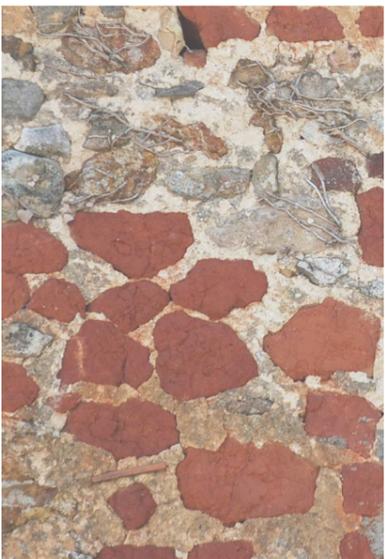
Cette carte simplifiée de la géologie confirme l'originalité de la Charente Limousine dans un département largement dominé par les calcaires. A l'échelle de la région, il apparaît que la composition géologique de la Charente Limousine trouve son double dans les Deux-Sèvres: la même imbrication de granit, de schistes et d'argile au seuil du massif armoricain. Curieusement, ce territoire est également dominé par l'élevage, bien que plus tourné vers les caprins et se distingue par un paysage de bocage au maillage plus lâche.

Territoire de transition, il offre bien plus qu'une situation tranchée entre le territoire du calcaire et celui du granit. L'architecture retranscrit d'ailleurs assez bien les nuances du sous-sol par l'emploi de matériaux purs ou en mélange. Le schiste, les silex sont aussi bien employés, ainsi que les produits dérivés de l'argile: blocs de grès ferrugineux rouges, tuiles et briques, terre crue. Les sables et les oxydes naturels sont également bien présent dans leur emploi pour les liants et les enduits traditionnels.

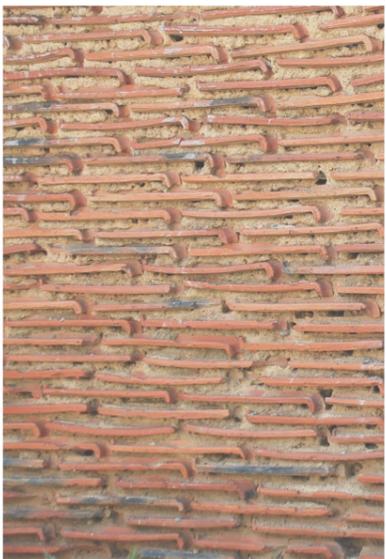
Cette palette complexe montre la richesse du territoire au niveau de l'emploi des matériaux, bien que les formes typologiques des bâtiments soient davantage influencés par leur fonction que par la nature des roches à disposition.

Il convient de remettre à l'honneur ces matériaux dans les campagnes de restauration du bâti rural et d'en tirer des enseignements pour les constructions contemporaines.





blocs de grès ferrugineux



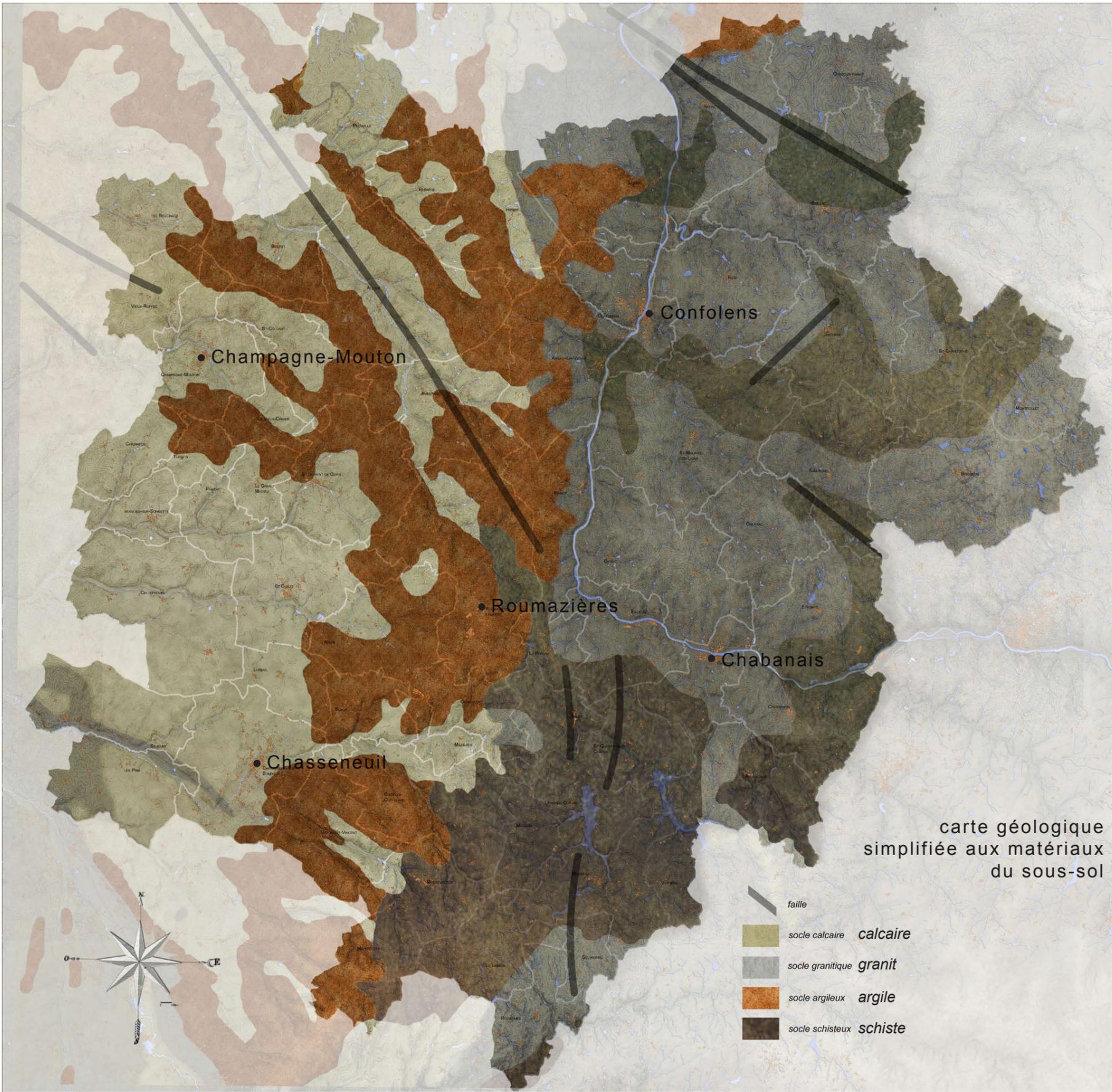
Mélange de terre cuite et de terre crue pour le montage des «mureuses»

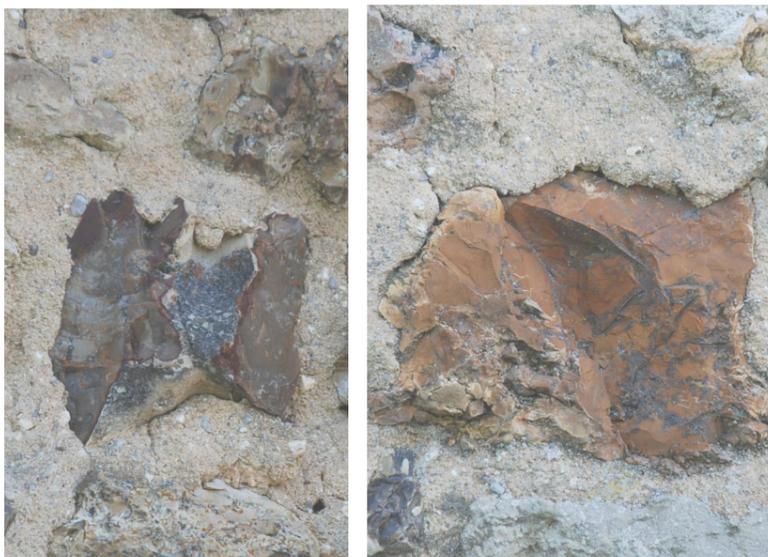


Maison en grès dans le vieux Roumazières



Cimetière de Roumazières et sa «mureuse», muret de tuiles mécaniques déclassées et empilées





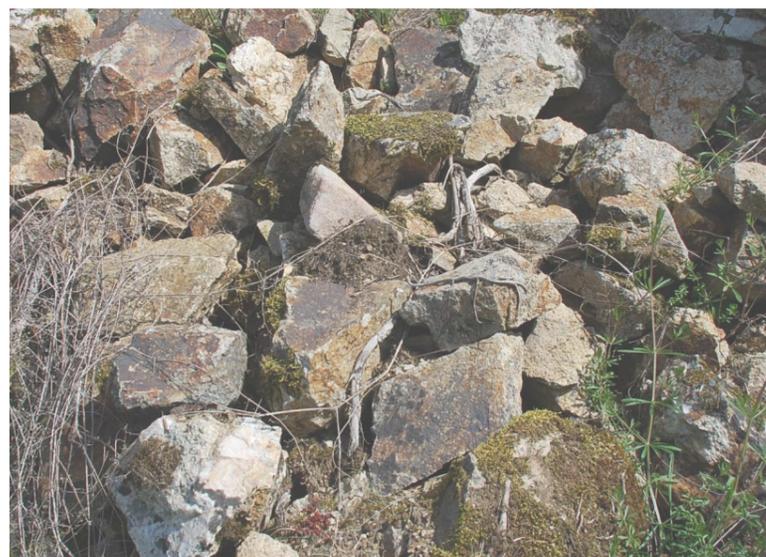
Le Breuil, entre St Laurent et Ambernac: les silex extraits de l'argile de surface sont employés en construction et marquent la transition entre les matériaux calcaires et le granit



Lussac: ce territoire de transition mêle le calcaire qui se délite en plaques aux grossiers silex tirés de l'argile.



Chavagnac moellons calcaire taillés.



St Germain de Confolens: blocs de granit issus d'un muret agricole écroulé.



Esse: blocs de granit montés à sec. L'éclatement des blocs pour la construction donne à voir un granit plus clair que les pierres employées brutes qui sont teintées d'oxydes.



Oradour Fanais: fondations en blocs de granit.



Entre Mazerolles et Beaussac: blocs de quartz quasiment purs

Église de Brigueuil, blocs de granit



Entre Mazerolles et Beaussac: mur de schiste et quartz.



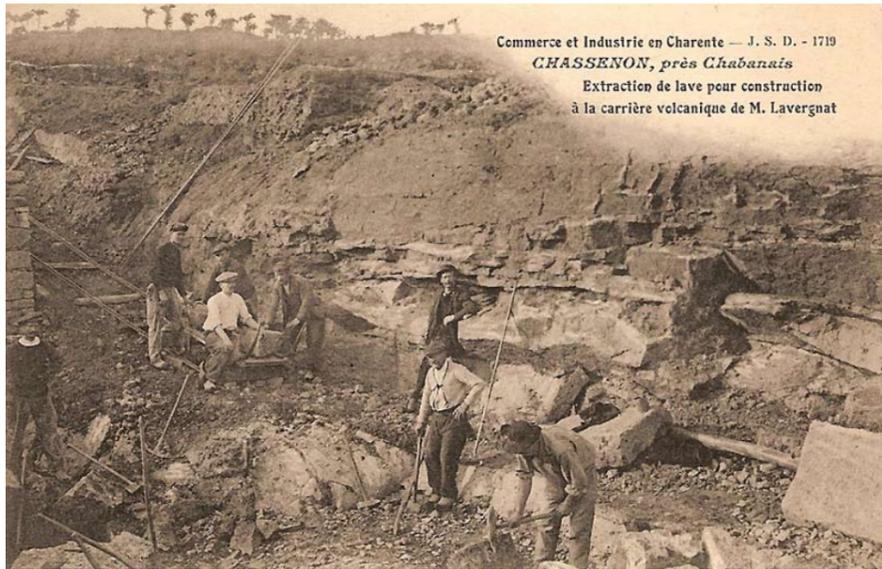
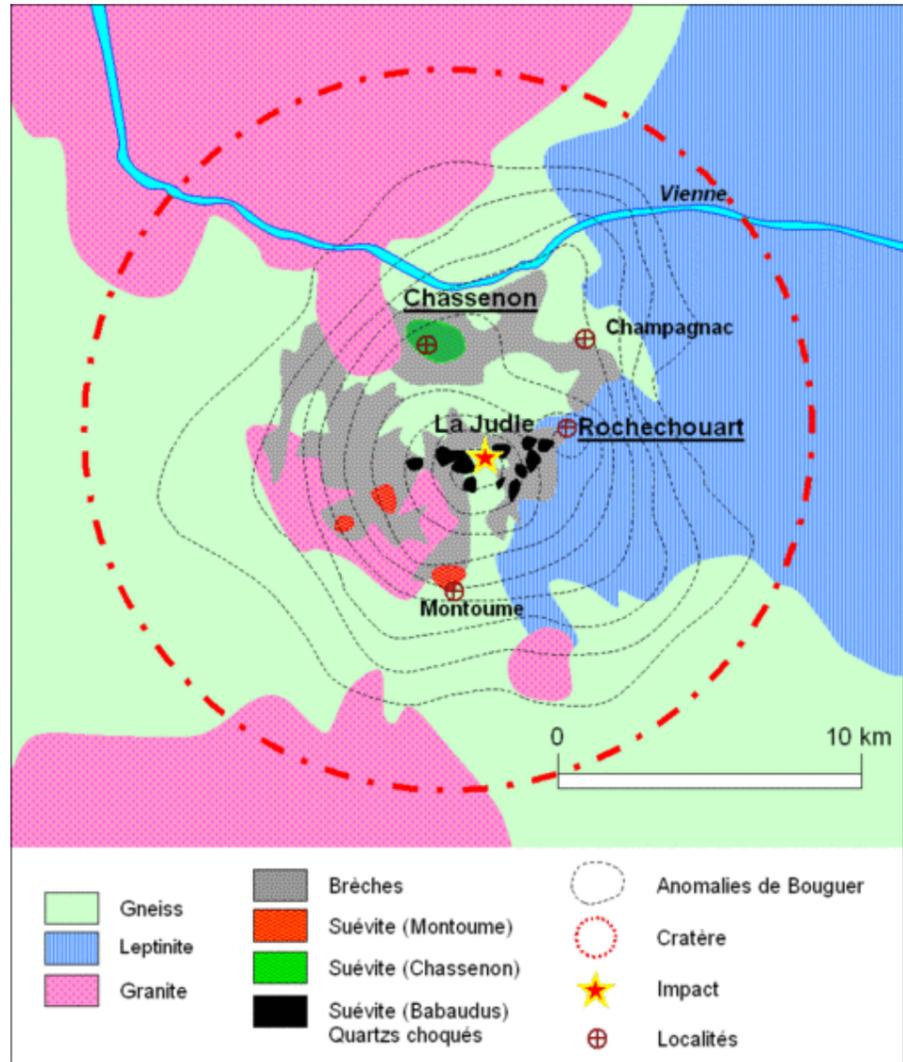
La Coutimanie, St Christophe: mur de schiste et granit.

Le cas particulier de l'Astroblème de Rochechouart

Il concerne en partie le territoire, à cheval sur la Haute-Vienne et la Charente et s'étend sur les communes de Chassenon et Pressignac au sud/est. Curiosité géologique, son empreinte n'est pas évidente au niveau paysager, mais constitue un support touristique à mettre en valeur avec la proximité des thermes gallo-romains de Chassenon.

L'astroblème de Rochechouart-Chassenon, aussi surnommé la météorite de Rochechouart, est un ensemble de marques laissées par l'impact d'un astéroïde tombé il y a environ 214 millions d'années. De récents travaux fixeraient l'âge du cratère à 201 millions d'années le rendant contemporain de l'extinction massive du Trias-Jurassique.

Un astéroïde d'un kilomètre et demi de diamètre percute la Terre à une vitesse d'environ 20 kilomètres par seconde, au lieu-dit de La



Judie, dans la commune de Pressignac en Charente. Il laisse un cratère d'au moins 21 kilomètres de diamètre, et ravage tout à plus de 100 kilomètres à la ronde. Des éjectas retombent à plus de 450 kilomètres de là. L'impact modifie également les roches du sous-sol sur plus de 5 kilomètres de profondeur.

L'érosion a complètement effacé toute trace dans le relief et seul le léger détour de la Vienne vers le sud dans la commune de Chassenon pourrait lui être attribué. Par contre, le sous-sol conserve de nombreuses roches fracturées, fondues, remuées, que l'on appelle des brèches.

L'origine des roches avec lesquelles sont fabriqués les thermes de Chassenon ou celles qui constituent la falaise située au pied du château de Rochechouart, et qui sont exploitées dans les carrières de la région, a été sujette à controverse dès que les géologues se sont intéressés à elles.¹

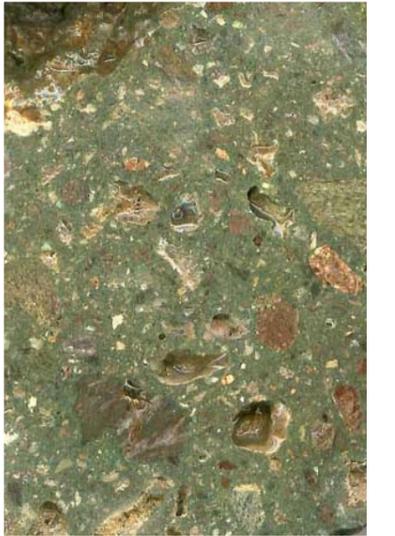
Moellons employés dans la construction des thermes de Chassenon, photo Rosier



1 Association Pierre de Lune



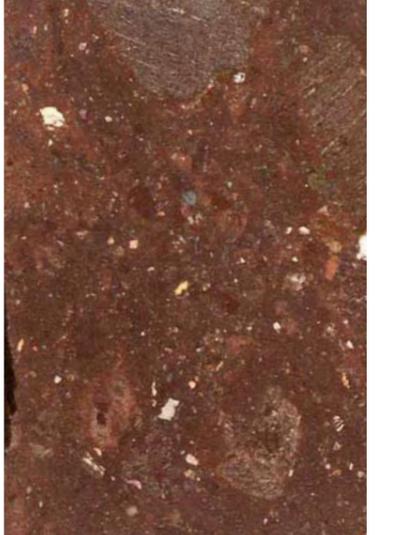
Brèche à forte fusion : type Babaudus, rouge sans bulle



Suévite de Chassenon



Brèche de Rochechouart sans verre



Suévite de Montoume



Brèche à forte fusion : type Babaudus, jaune



Brèche à forte fusion, type La Valette

La pédologie et les pédopaysages

Les Terres Rouges

L'assise géologique y est très différente puisqu'elle se compose de calcaires du Jurassique moyen et supérieur, souvent altérés à une grande profondeur, mais qui affleurent également par endroit.

L'altération des roches calcaires a donné naissance à des sols argileux et limono-argileux. Mais les argiles peuvent également provenir de dépôts continentaux du Sidérolithique. Le niveau de pH est un peu meilleur que dans la Châtaigneraie Limousine, et grâce à leur texture à dominante argileuse, ces sols disposent d'une meilleure réserve en eau. Cependant, la proportion d'éléments grossiers (en particulier silex) peut constituer un facteur



Le Lac entre Chavagnac et St Claud: résurgence en surface de matériaux calcaires dans la dépression argilo-calcaire



La Grange, St Mary, argile à silex sur socle calcaire

limitant. On y rencontre également en marge, des sols franchement calcaires, appelés « terres de groies ». Il s'agit d'argilo-calcaires superficiels, à pH > 7, à faible réserve hydrique, et donc peu productifs.

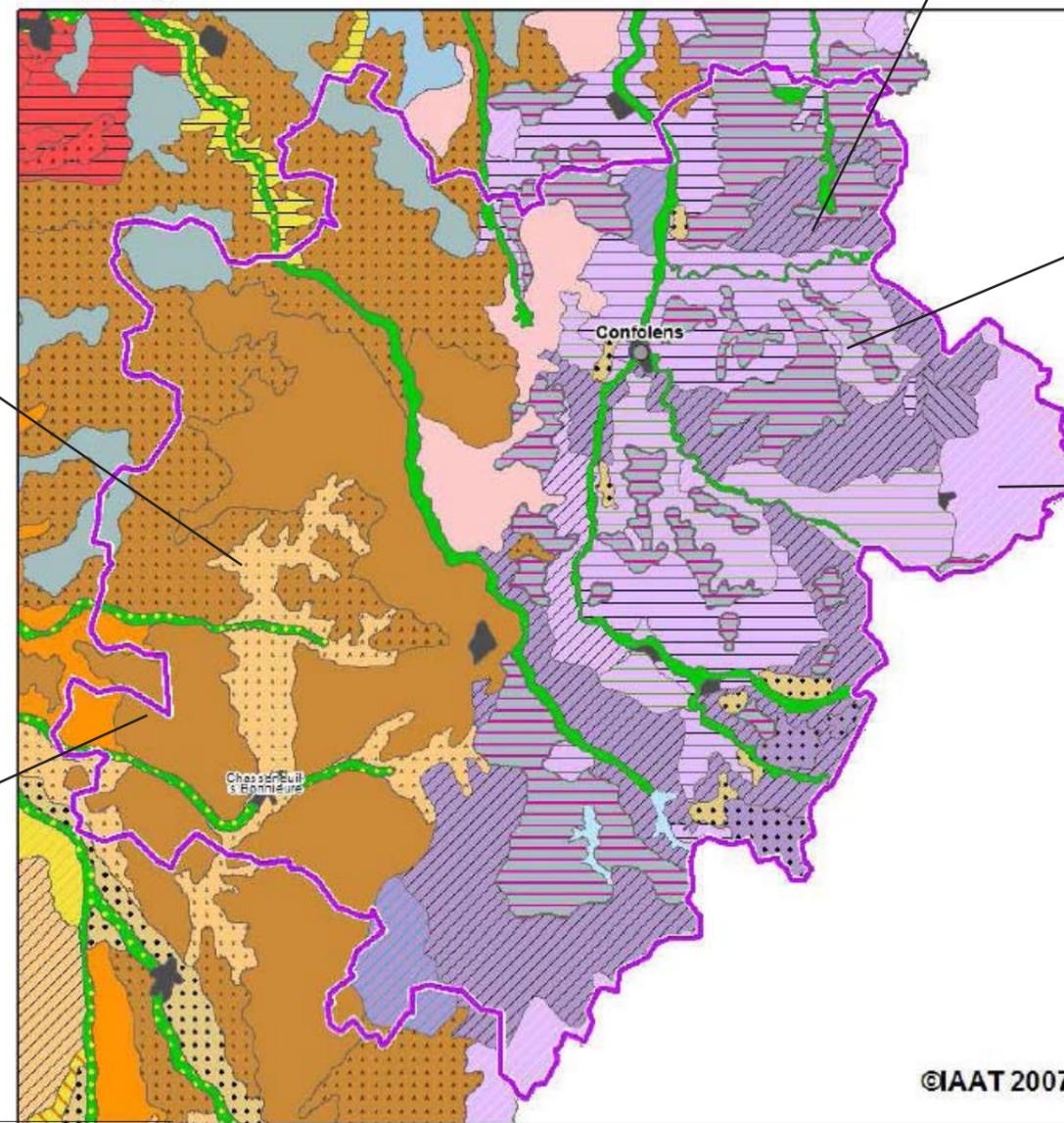
La Châtaigneraie Limousine

D'un point de vue pédologique, les sols sont le plus souvent de type lessivé, à texture sableuse ou sablo-limoneuse. La profondeur utile des sols est extrêmement variable, en fonction de la profondeur d'apparition de l'arène granitique, ou d'un horizon argileux ou limoneux souvent très compact, qui génère localement des phénomènes d'hydromorphie temporaire.¹



Brillac: les terres argileuses sur le massif granitique (sol sur gneiss)

**Pays de Charente-Limousine
pédopaysages**



- Vallées et terrasses alluviales**
 - Vallées étroites et encaissées
 - Terrasses acides de la Charente
 - Terrasses alluviales
- Plaines calcaires**
 - Groies superficielles
 - Groies profondes
 - Plaine forestière
 - Terres de groies
 - Argilo-calcaires
 - Groie moyenne de la Saintonge boisée
- Plateaux des terres rouges**
 - Terres rouges moyennement profondes
 - Terres rouges peu profondes
 - Terres rouges profondes
- Plateaux du Seuil du Poitou**
 - Argile à silex peu profonde
 - Argile à silex profonde
 - Bornais
 - Terres de brandes
- Collines et plateaux des massifs anciens**
 - Sols sur diorites
 - Sols sur granite rose
 - Sols sur granite à deux micas
 - Sols sur leucogranite
 - Sols sur micaschistes
 - Sols sur gneiss et cornéenne
 - Sols sur gneiss peu micacé
 - Sols sur impactite
 - Sols limoneux sur altérite

BASE DE DONNÉES PÉDOLOGIQUES DE POITOU-CHARENTES :
 Cette base de données constitue un inventaire cartographique des sols de Poitou-Charentes au 1/ 250 000 ème.
 La base de données est organisée selon une norme nationale établie dans le cadre du programme IGCS (Inventaire Gestion et Conservation des Sols). Le cahier des charges et le système d'information ont été élaborés par l'INRA. La base de données géographique représente des pédopaysages appelés unités cartographiques de sol (UCS). A chaque UCS est reliée une surface et un numéro de rattachement à la base de données sémantique en cours de réalisation (fichier DONESOL).

©IAAT 2007

Source : **Chambre Régional d'Agriculture Poitou-Charentes**
IAAT
INRA

1 CRPF

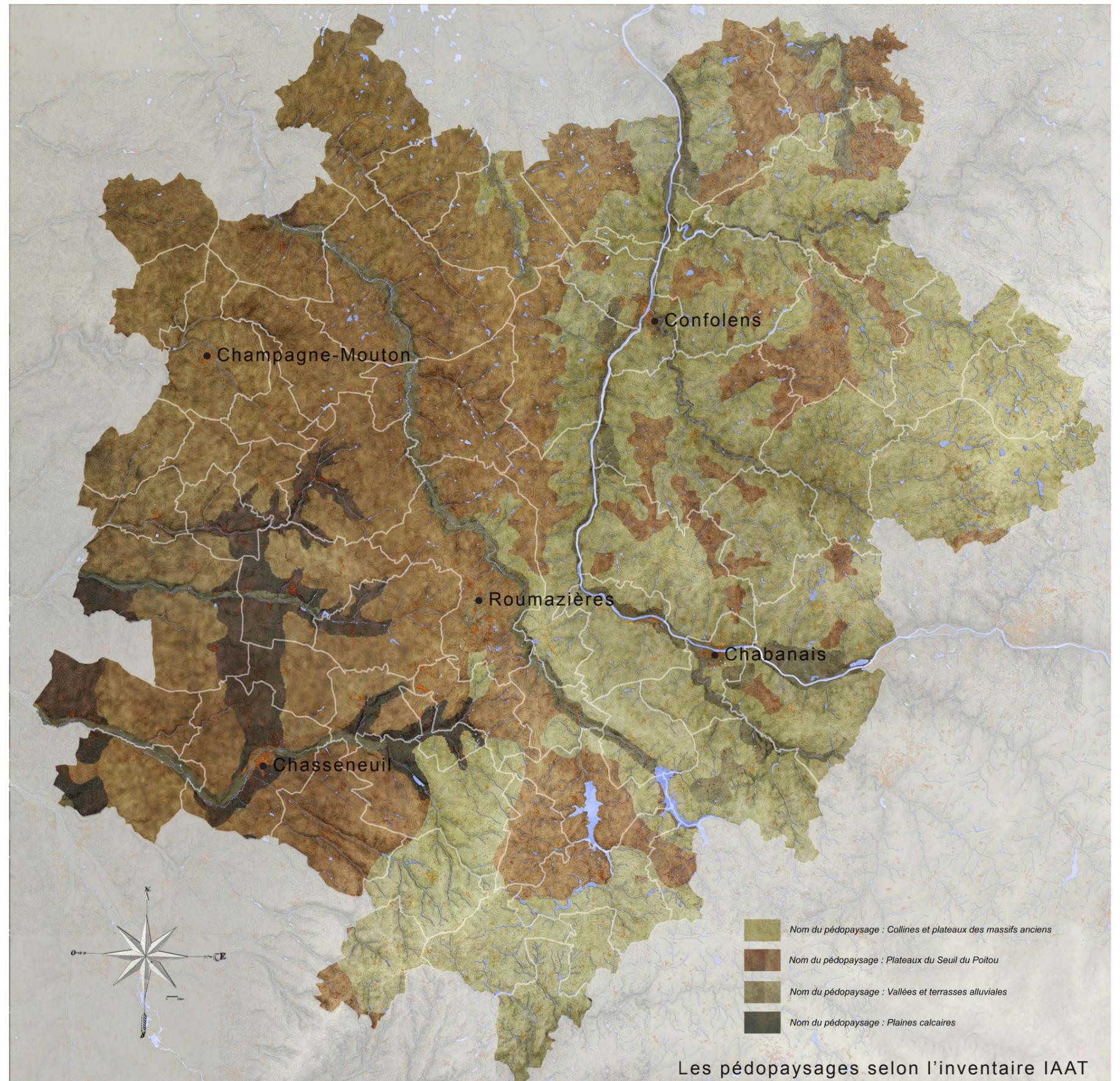


Lesterps: les terres argileuses sur le massif granitique (sols sur granit rose)



Villeneuve à Montrollet: mise à nu des terres argileuses sur le massif granitique (sols sur leucogranite)

Cette cartographie tend à faire correspondre la qualité et texture des sols de surface à un paysage bien défini. Elle reprend l'idée selon laquelle le territoire est partagé en deux secteurs bien définis. Toutefois il apparaît que les données anthropologiques ont plus fortement façonné le territoire. Pour la Charente limousine, la nature pédologique plutôt uniforme sur l'ensemble du territoire, composée à majorité d'argiles, tend plutôt à adoucir les différences du sous-sol. C'est ainsi que la couverture argile et parfois sableuse de la partie calcaire ouest a permis l'installation de forêts acidiphiles. La nature géologique s'impose plus fortement sur l'architecture que sur les paysages.



Les pédopaysages selon l'inventaire IAAT



Parzac, construction en briques de Grand-Madieu



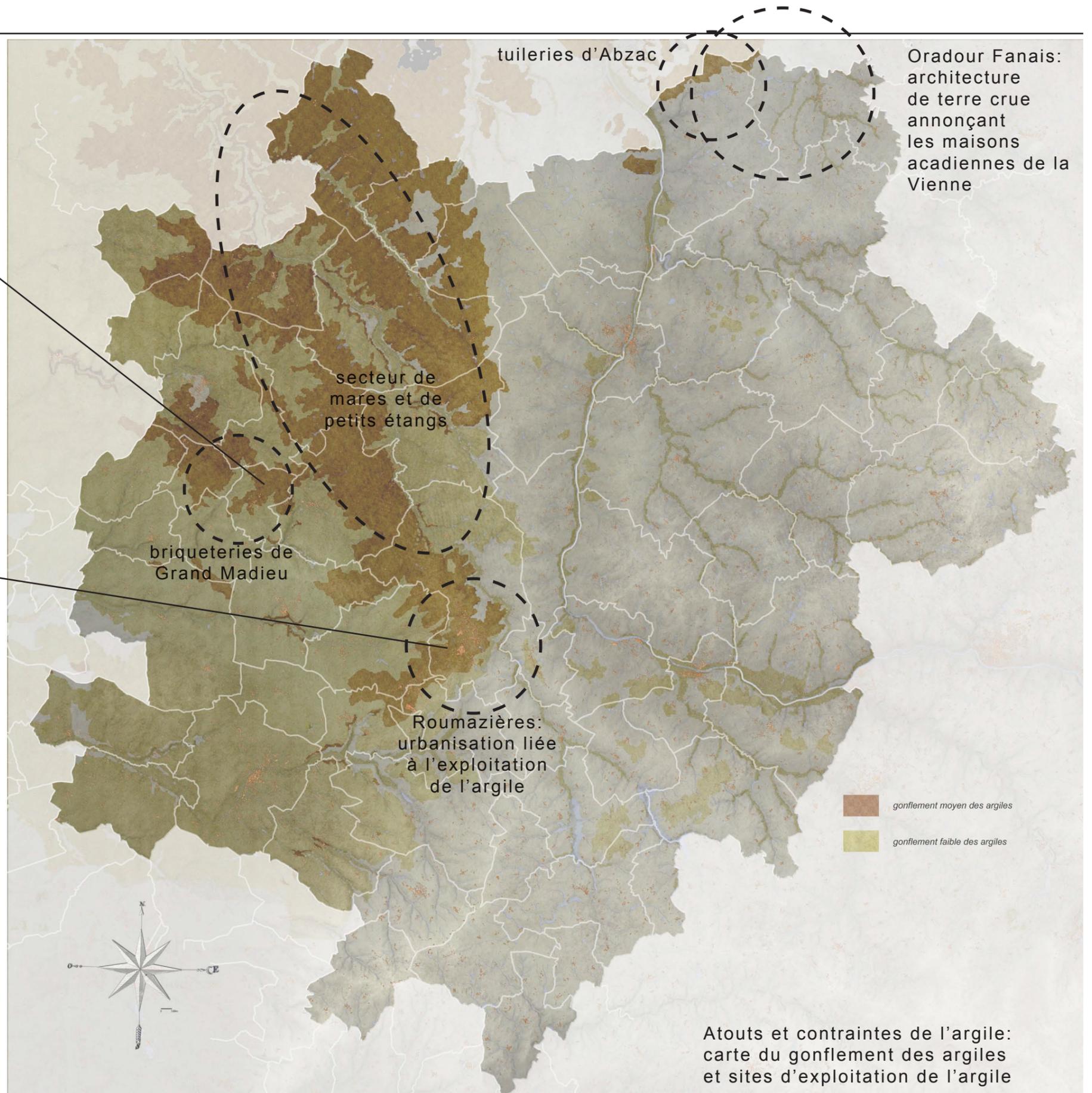
Le Châtelard, tuiles de Roumazières

L'interprétation de cette cartographie aura de l'intérêt pour les élus et la définition de leurs zones constructibles.

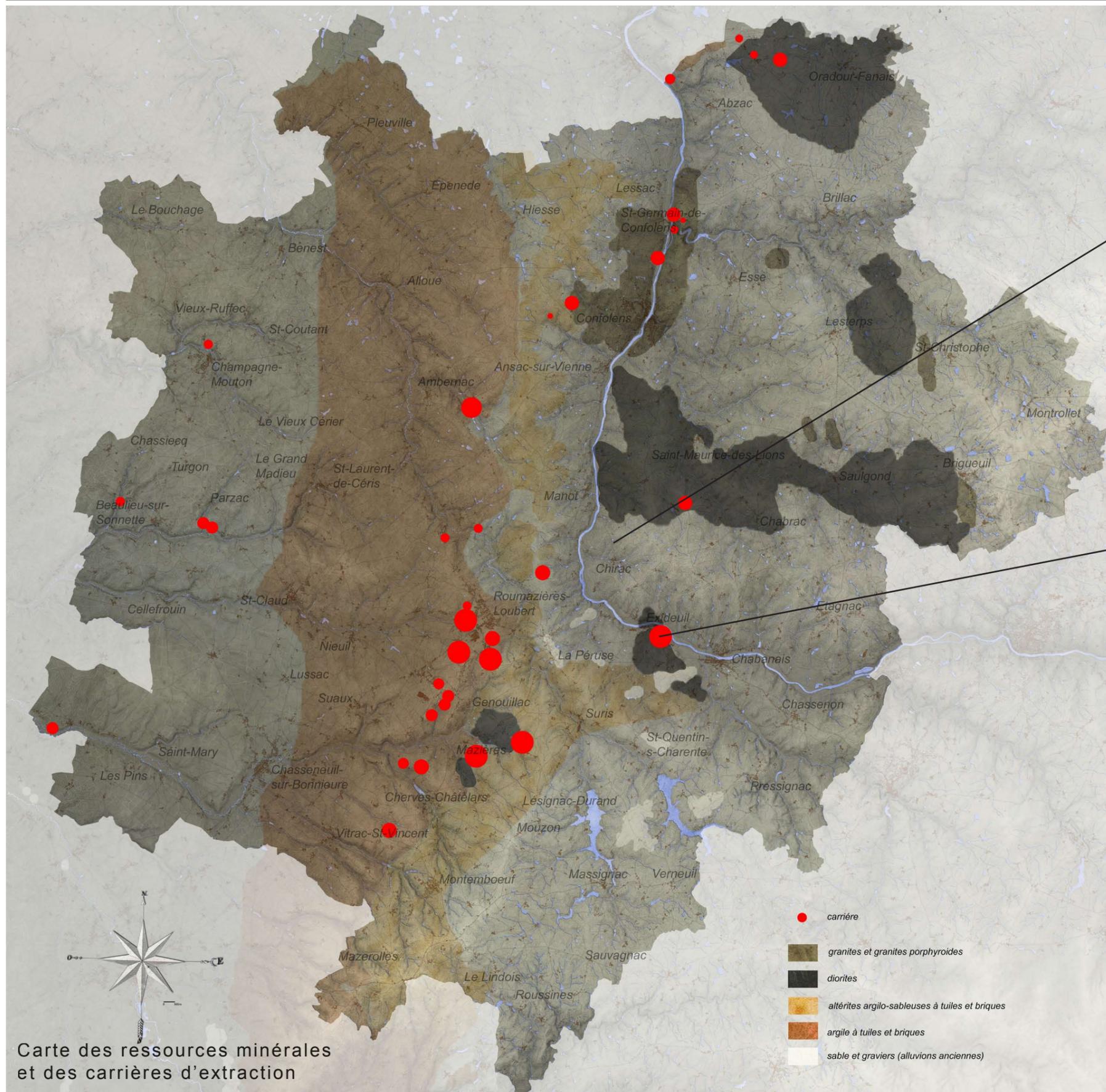
La superposition avec le bâti montre que traditionnellement, les zones les plus soumises à ce gonflement/rétractation des argiles étaient aussi les moins urbanisées. Elles correspondent à des zones de plateau plutôt boisées et parsemées de mares et de petits étangs.

Roumazières constitue un cas particulier pour son implantation sur la zone et qui correspond à un développement récent lié à l'exploitation de cette argile. Cette carte correspond d'ailleurs au secteur d'exploitation de l'argile et du positionnement des anciennes tuileries/briqueteries.

Le positionnement des bois correspond aussi à la difficulté d'exploiter les sols, aujourd'hui détournée par l'emploi d'une mécanisation puissante qui permet de fractionner ces sols. Leur capacité à retenir l'eau occasionne la mise en culture notamment au profit du maïs et des prairies temporaires.



Atouts et contraintes de l'argile: carte du gonflement des argiles et sites d'exploitation de l'argile



Carte des ressources minérales et des carrières d'extraction



Petite carrière de sable à Chirac: la multiplication des petites carrières locales est indispensable pour la restauration du patrimoine bâti. Elles ont toujours existé et se sont toujours parfaitement intégrées au paysage. L'association Maisons Paysannes de France milite en ce sens pour éviter la banalisation du paysage et des constructions (élaboration d'enduits locaux)



Carrière de diorites à Exideuil: un impact durable sur le paysage pour un réaménagement prévu en 2023!

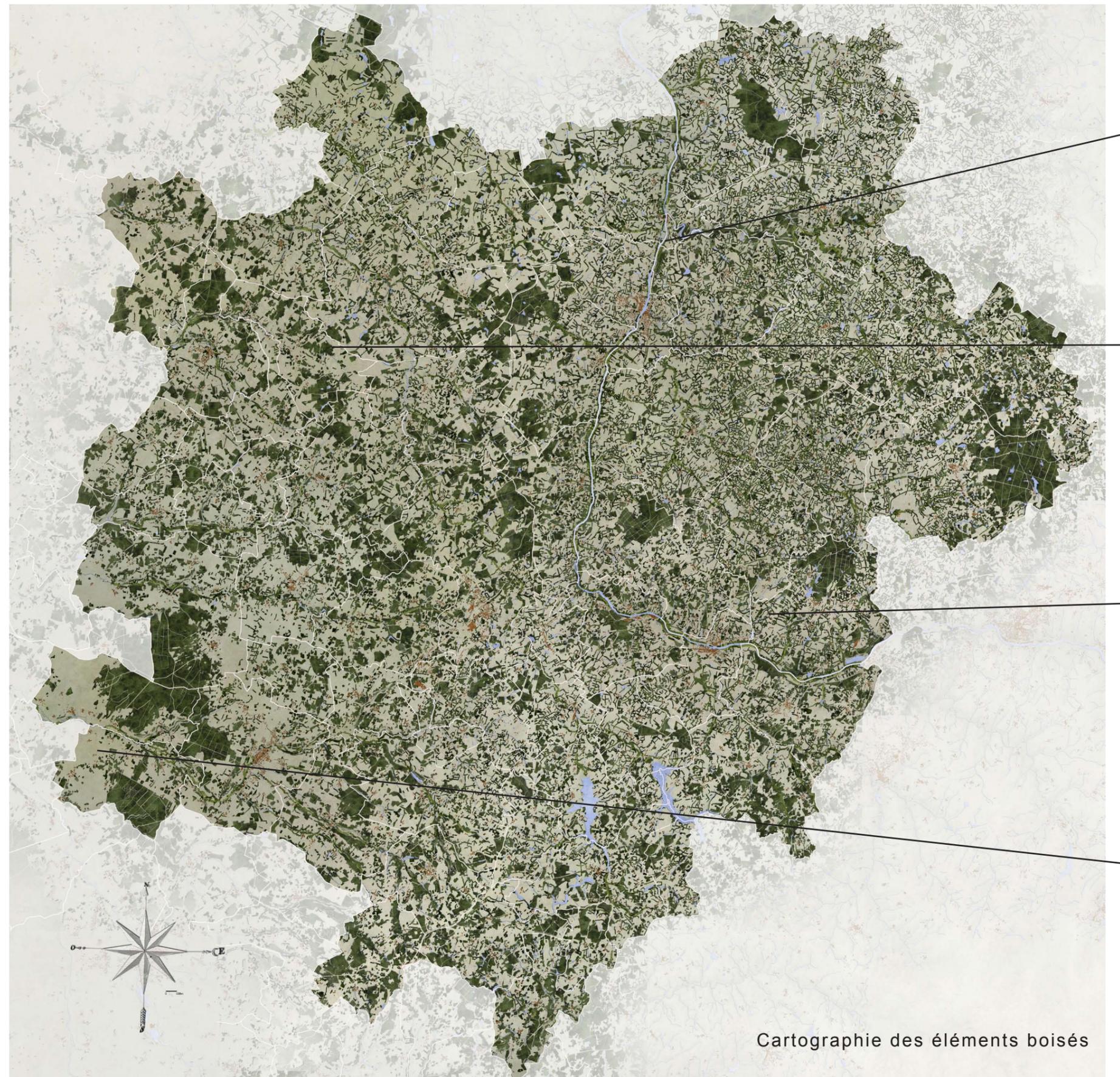
Cette carte établie à partir des données de la DREAL fait état de ressources importantes, qui ont été exploitées et qui sont encore: industrie de la tuile avec les gisements d'argile, carrières de roches dures (essentiellement diorites pour les couches de roulement des routes et le ballast ferroviaire), carrières calcaires pour les granulats de drainage et les bétons, gravières et sablières.

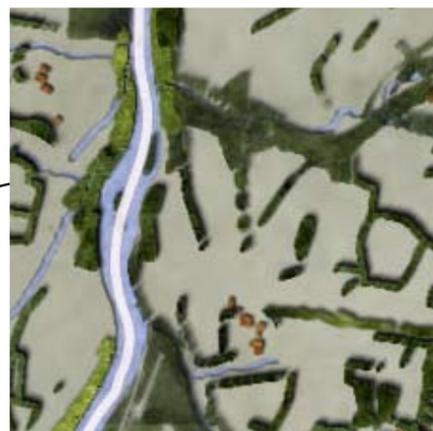
La question de l'impact paysager de ces activités est à appréhender dans le cadre de cette charte, les conditions de leur réemploi et réaménagement le sera au stade des enjeux.

Végétation: forêts, ripisylves et haies

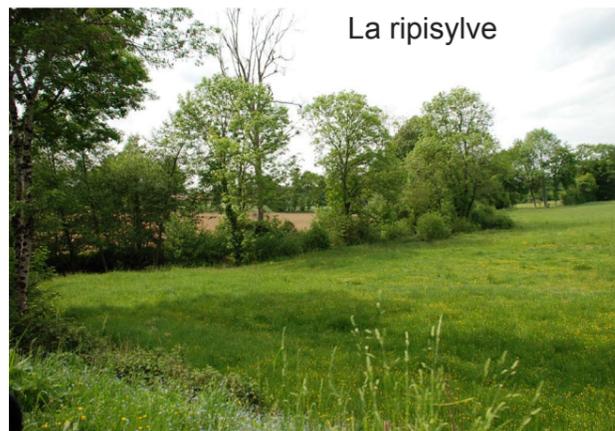
Si la Charente limousine est sans conteste le pays de l'arbre, il convient d'en étudier les diverses formes et typologies. Certaines sont très courantes, d'autres plus spécifiques au territoire.

- Les forêts: elles ne sont pas nombreuses et leur taille n'est pas étendue.
- Les bois en revanche sont plus fréquents. Ils composent un horizon constamment boisé aux paysages du Pays et s'imbriquent avec les haies et constituent un maillage dense, constituant la trame verte. Ils offrent une opacité plus forte que la plupart des haies du territoire.
- Les haies forment un bocage spécifique au secteur composé d'une strate basse mineure et d'arbres de hauts jet appelés «palisses», du moins dans la partie ouest du territoire.
- Les arbres isolés sont un motif récurrent, notamment dans le secteur plus ouvert de l'ouest. On les retrouve dans tout le secteur des terres rouges jusque dans le Châtelleraudais.
- Les vergers, enfin, qu'on retrouve plantés avec les vignes et qui forment un motif que l'on rencontre aussi dans les départements de la Vienne et des Deux-Sèvres dans les secteurs de plaines.





Vallée de l'Issoire à **Esse**: la ripisylve est marquée par les saules en touffes qui en soulignent les berges

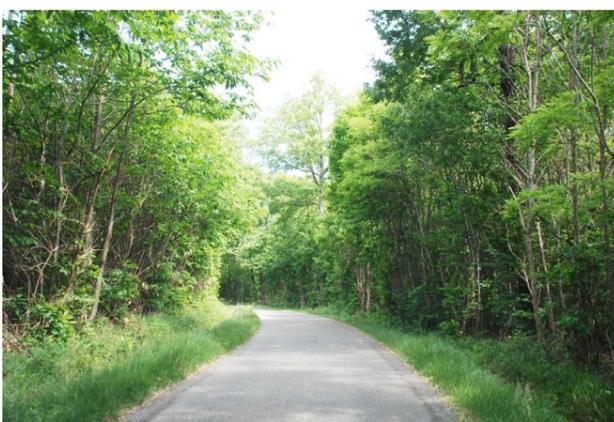


La ripisylve

à gauche: rivière de la Courrière entre St Christophe et Lesterps



à droite: bord de Vienne à **Manot**



Bois de Bel-Air entre **St Mary** et Chavagnac: une alternance de feuillus et résineux et peu de routes carrossables qui le traverse



La forêt

à gauche: le bois de Bel Air à **St Mary** se détache nettement en contraste sur les champs avoisinants et sa silhouette laisse entrevoir des cultures de rendement variées.



à droite: Douglas dans la forêt de **Brigueuil**



La Fontolivier en bord de RD951 sur la commune d'**Ansac-sur-Vienne**: ne subsistent des haies bocagères que les arbres les plus grands. L'agrandissement des pâturages conduit au broutage des strates inférieures et l'impossibilité à la haie de se régénérer naturellement.



La haie bocagère

à gauche: le Contedour, entre **Pleuville** et **Benest**: arbres de plein vent espacés et ligne d'arbustes bas taillés.



à droite: **Suris**, la présence des haies bocagères sur le bord des routes engendrent une fermeture des paysages.



Bois Jurat à **Pleuville**: les arbres isolés (ici un chêne) constituent un motif fort dans le paysage de la Charente Limousine et leur utilité agricole est toujours d'actualité: zone d'ombre pour le bétail, maintien de zones de fraîcheur en surface.



L'arbre isolé

à gauche: châtaignier mort en lisière du Bois de Bel Air à **St Mary**



à droite: chêne remarquable non répertorié, en bord de mare, au Temple, **Cellefrouin**



Les bois et les forêts

Les forêts ne sont pas nombreuses: sur la commune de Montroulet à l'est et sur celles de Saint-Mary et Cellefrouin à l'ouest, il y a des forêts communales de belle taille et qui présentent des ambiances bien particulières.

Leur gestion par l'ONF et leur exploitation rationnelle conduit à des paysages tout à fait singuliers qui n'appartiennent pas vraiment à l'ambiance de la Charente limousine: les coupes à blanc occasionnent la constitution de landes, tandis que les plantations monospécifiques de résineux créent des ambiances de forêt vosgienne...

Quelques forêts privées suivent ces méthodes de gestion: à Chirac ou Etagnac, dans quelques secteurs d'Ambernac.

Mais la principale caractéristique du Pays est la dispersion de petits bois sur l'ensemble du territoire.

Les panoramas depuis les points hauts montrent des étendues boisées à perte de vue où les haies et les bois se mêlent.

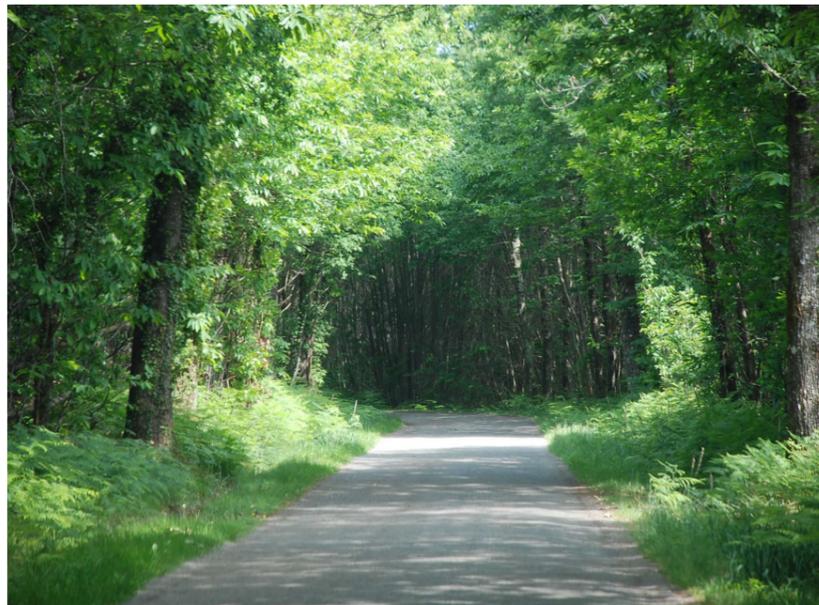
Dans la partie ouest du territoire où les haies sont plus rares, les bois présents sur les points hauts offrent un horizon également boisé et les cultures et prairies se détachent toujours sur une bande vert sombre. Ces terrains élevés, plus pauvres et plus acides et qui étaient autrefois constitués de brandes et de landes ont été progressivement boisés. En témoigne aujourd'hui encore une riche toponymie: Les brandes de Lalue et les Brandes de la Font du Loup à Anzac, Les Landes de Thauzac à Massignac, les Landes à Lussac, Pressignac, Lésignac.

La lande de la Borderie à Montroulet est connue pour abriter de précieuses tourbières gérées par le CREN (Conservatoire Régional des Espaces Naturels).¹

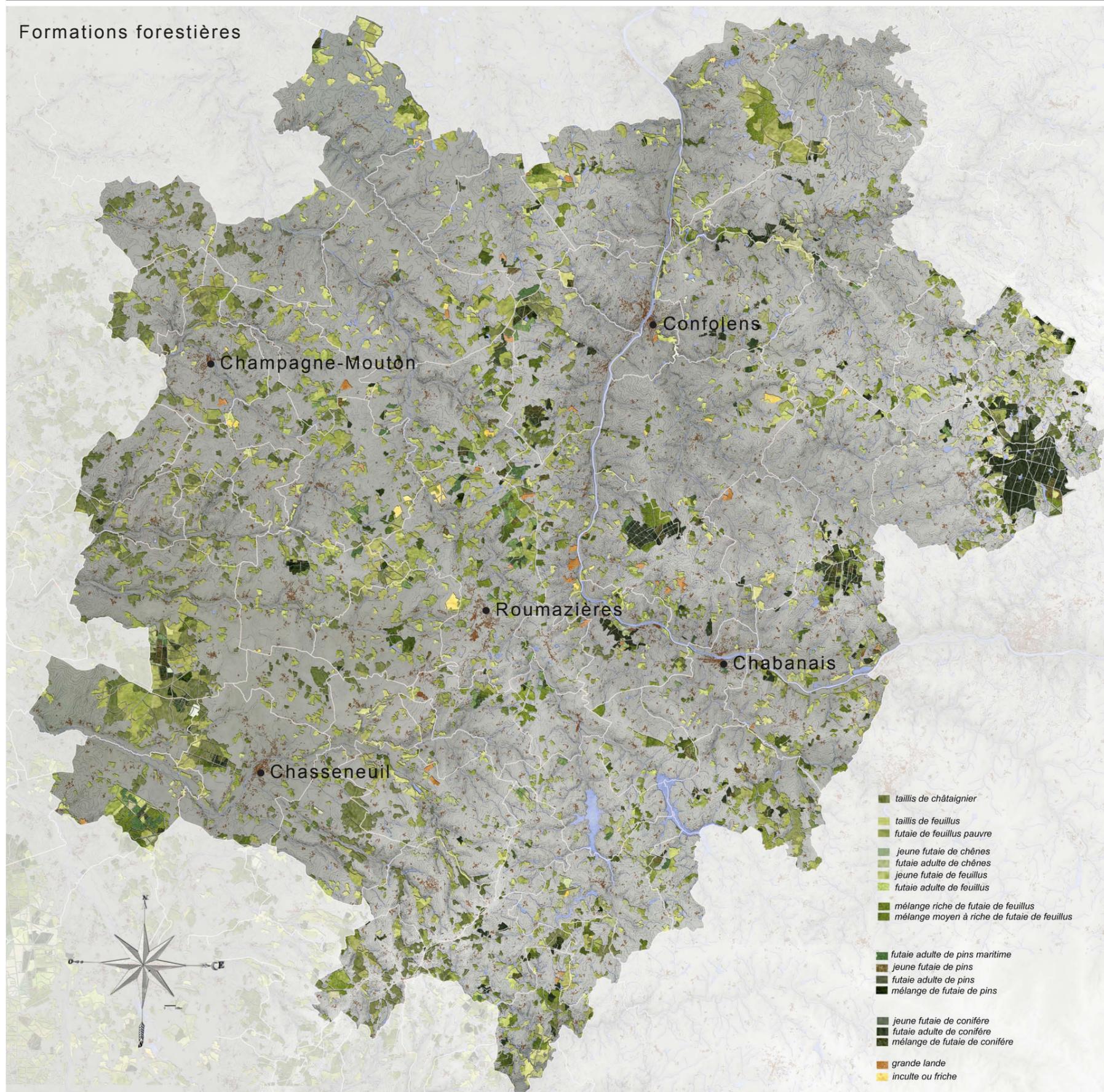
La récurrence du nom de l'«age», ajonc, renforce le témoignage de ces évolutions²: Bois de l'Age à Etagnac et Roussines, ainsi que de nombreux lieu-dits et noms de logis. En revanche ces ajoncs qui ont laissé tant de trace dans la toponymie sont absents dans le paysage; nous n'en avons vu que dans les coupes franches de résineux dans la forêt de Brigueuil et très rarement à l'orée d'un bois. Cette plante qui rappelle la friche et qui témoigne de la pauvreté de certains sols ne semble guère appréciée des agriculteurs. Elle était pourtant d'une grande utilité dans l'économie paysanne: elle entrait dans la composition des haies défensives avant l'apparition du barbelé et de la clôture électrique, et était utilisée par les potiers et tuiliers, les boulangers pour démarrer les feux des fours à bois.

¹ *Guide du paysage en Poitou-Charentes*, Geste éditions, Conservatoire régionale des espaces naturels de Poitou-Charentes, 2011

² *Forêts charentaises*, ed Le Croît vif, ouvrage collectif sous la direction de Jean-Louis NEVEU, 2001



Formations forestières



La dispersion de ces bois sur l'ensemble du territoire, accompagnée de la traversée de nombreuses vallées très boisées elles aussi, occasionne sur les parcours une alternance plaisante entre paysages plus ouverts, lumineux et des séquences plus fraîches et plus intimistes.

Mises à part les propriétés forestières organisées pour l'exploitation du bois, qui comptent de nombreux douglas et pins, quelques mélèzes et épicéa, ce sont les feuillus qui dominent dans le cortège floristique des bois. Le châtaignier, le plus souvent en cépée et en monoculture produit des ambiances denses et sombres. On y trouve aussi de nombreux chênes, des érables, des frênes, des robiniers (parfois en monoculture comme sur la commune d'Abzac) et des merisiers.

Les pratiques sont nombreuses, entre économie locale et loisir. Celle de la chasse se décèle dans le paysage par le positionnement de tours de guets en bord de route, mais aussi la clôture des parcelles de bois, le barrage des chemins. L'exploitation du bois est très lisible par les empilements de bûches de petit diamètre en lisière des bois et qui forment un motif local caractéristique.

Il nous a été donné de voir aussi une pratique que l'on pensait disparue: celle de charbonnier, dans le Bois de bel-Air à St Mary. Preuve que la forêt et les arbres du secteur offrent une ressource variée qui compte encore beaucoup.



Douglas en forêt de Montrollet



Chênes entre Manot et Loubert en bordure de l'ancienne voie ferrée



Robiniers entre Abzac et Oradour-Fanais



Feuillus en mélange à Abzac: les taillis coupés sont bordés de futaies



Pressignac, les taillis de chênes font écran à la futaie de pins



Taillis de châtaigniers à Cellefrouin



Pratique de la battue en bordure de parcelle



Les Pins, fûts de chênes destinés à la scierie locale



Charbonnières à St Mary



Les arbres isolés

Il convient de distinguer les arbres de plein vent plantés au croisement des parcelles ou en plein champ des vieux arbres issus des haies. Les vieux châtaigniers greffés du Ruffécois voisin rescapés des haies portent d'ailleurs un nom spécifique: les «talles». ¹

Les arbres isolés présent dans la partie Est du territoire sont souvent issus de haies disparues: la strate arbustive disparaît par l'agrandissement des parcelles de pâture: elle est broutée. Seuls subsistent les arbres âgés qui meurent peu à peu et ne sont plus remplacés. L'écartement entre les arbres s'accroît pour n'en laisser que quelques uns qui finissent isolés dans les pâtures ou les champs cultivés.

Ils sont en revanche beaucoup plus nombreux dans la partie ouest et calcaire du territoire où ils marquent les vastes étendues de champs et de pâture, apportant des repères et une ponctuation forte dans la lecture des plans successifs. La nature acide des argiles qui recouvrent les sommets de collines du secteur calcaire permet d'y rencontrer un grand nombre de châtaigniers, souvent sénescents, parfois complètement morts et dont les bois argentés contrastent fortement avec les bois ou les cultures en arrière plan. La nature extrêmement dure de leur bois les font échapper temporairement à la tronçonneuse, tandis que les bois plus tendres sont rapidement débités à leur déclin. Leur maintien est précieux tant pour la diversité paysagère que pour le refuge qu'ils offrent, une fois morts, à toute une population d'insectes et d'oiseaux nicheurs.

Dans de bonnes conditions, ces arbres isolés atteignent des forces et des tailles considérables et deviennent remarquables au sens de l'inventaire de la DREAL.² Malheureusement, cet inventaire est incomplet et repose sur des désignations personnelles et non systématiques. Il conviendrait de reprendre cet inventaire à l'échelle du Pays afin d'inscrire leur protection dans les documents d'urbanisme.

Bien évidemment, des outils doivent être proposés pour permettre de reconduire ces éléments familiers dans le paysage de demain, et planter les futurs arbres remarquables.

¹ *Guide du paysage en Poitou-Charentes, Geste éditions, Conservatoire régionale des espaces naturels de Poitou-Charentes, 2011*

² *Inventaire des arbres remarquables, DIREN, 1995*





Abzac, haie dense en bord de route formant un tunnel vert et masquant les pâturages



Abzac, haie de délimitation de prairies, composée d'arbres de plein vent et d'une strate basse d'arbustes



Les haies

La végétation est la composante primordiale du bocage, dont la haie constitue à la fois l'emblème, le principal élément de structuration de l'espace, ainsi que l'essentiel des motifs visibles.

La densité du réseau des haies va donc singulièrement déterminer l'ambiance des secteurs de bocage. Mais il faut également rappeler à quel point la position, la composition des haies et leur mode d'entretien sont importants pour déterminer la perception des paysages.

Le degré d'opacité, la position vis à vis des routes et chemins, conditionnent la visibilité des territoires. Il y a par exemple une grande différence entre les haies opaques sur toute leur hauteur, et les haies qui associent une haie basse taillée sous une futaie, qui restent présentes pour assurer l'identité du bocage, et autorisent des vues dont elles forment un premier plan de grande qualité.

La composition végétale et l'entretien vont aussi déterminer la matière, les floraisons, la richesse floristique des motifs (on dit qu'une haie s'enrichit tout au long de son existence, et que les plus belles sont plusieurs fois centenaires). Enfin, le bocage présente depuis fort longtemps des types de composition floristique, formés avec les végétaux adaptés au climat, au sol et aux fonctionnalités des haies [...]. Quand les gammes végétales s'en écartent, comme les haies de résineux aux abords des villages, il n'est plus possible de les associer au réseau général, dont le caractère de continuité rurale se trouve alors brisé.

Le réseau de haies du secteur accompagne de préférence l'eau, les routes et chemins, plutôt que les limites parcellaires. Le chêne et le châtaignier dominant dans la composition, mais aussi dans la forme des haies, puisqu'ils sont souvent laissés libres d'atteindre les très belles silhouettes de l'âge adulte. Ils s'élèvent au-dessus d'un étage arbustif développé qui rend les haies imperméables aux regards. En sus des haies, de petits boisements aux formes très découpées ponctuent l'ensemble du territoire, et deviennent plus nombreux au sud de la Vienne et de la Charente.

Les paysages doivent aussi beaucoup de leur qualité aux prairies, dont les matières veloutées, parfois piquée de joncs, tapissent les dégagements bornés par les haies. Ce sont elles qui accueillent et nourrissent les troupeaux, c'est sur leurs modulations de verts que se détachent les robes des vaches et des moutons. ¹

Toutefois la répartition des haies sur le territoire est inégale. Elles sont moins nombreuses dans la partie ouest, ce qui s'explique par plusieurs facteurs: sol plus séchant, plus calcaire, vallonnement moindre, présence de nombreux bois et bosquets, de forêts, mais

¹ Atlas des Paysages de Poitou-Charentes fiches détaillées et carte des paysages par le Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes et OUTSIDE (Michel COLLIN et Catherine AUBEL), Caroline BIGOT et Laurent DEFRENCE, 1997-1999

aussi zone remembrée, alors que la partie de l'est, granitique l'a peu été. L'influence des régions voisines a en outre influencé la partie ouest et son évolution vers la polyculture, et de ce fait des paysages traditionnellement moins structurés par les haies.

Une étude de l'Institut Atlantique d'Aménagement du Territoire (I.A.A.T.) menée en 2009 a relevé 110ml/ha de haies en 1975 contre 85 ml/ha en 2002, soit une diminution de 23% dans la région de Lésignac-Durand.

La même étude a compté au Sud de Civray un linéaire de haies passé de 58 ml/ha en 1975 à 14 ml/ha en 2002, soit une diminution de 76%.

Preuve que le territoire subit moins les mutations paysagères que d'autres secteurs en Poitou-Charentes.

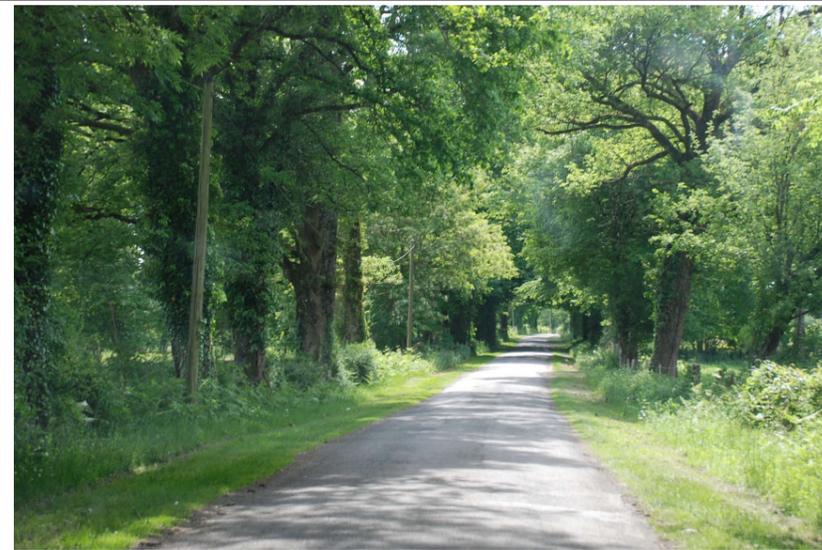
En revanche, le diagnostic environnemental sur les communes concernées par les travaux d'élargissement de la RN 141 relève une moyenne de 49 ml de haies/ha sur les communes de Chasseneuil, Etagnac et Exideuil.

A titre de comparaison, une étude menée en 2008 par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (O.N.F.C.S.) en Limousin indique une moyenne régionale de 60 ml/ha, avec localement des moyennes qui dépassent les 100 ml/ha.²

² Document de Stratégie Locale de Développement Forestier et Bocager du Pays de Charente Limousine, par le CETEF de la Charente, Yves Lacouture, 2011



St Christophe, le Quéroy: arbres de haut jet et arbustes se complètent pour former une muraille verte



Etagnac, les haies en bord de route créent des tunnels verts et les grands chênes apportent leur ombre



Suris, haie composée de frênes et d'une strate arbustive taillée en banquette



Entre Nieul et Suaux, la haie de haut jet permet des transparences



Chirac, vieux chênes en entrée du domaine de l'Age



Le Bourdeau, Chirac



Nieul, les haies contrastent avec le vert des cultures de printemps



Lessac, bétail à l'ombre de la haie



le chêne, *Quercus robur*



le châtaignier, *Castanea sativa*, en zone acide



le charme, *Carpinus betus*



le frêne, *Fraxinus excelsior*, en zone fraîche



le noyer, *Juglans regia*, en zone fraîche et calcaire



l'érable champêtre, *Acer campestre*



le saule marsault, *Salix caprea*, en zone fraîche



le noisetier, *Coryllus avellana*



le cornouiller, *Cornus sanguinea*



le troène des bois, *Ligustrum vulgare*



l'aubépine, *Crataegus monogyna*



le lierre, *Hedera helix*

La composition floristique des haies varie en fonction du sol: acide ou calcaire, sec à frais, voire humide, sont les gradients de détermination des espèces.

En zone acide (zone granitique de l'est et hauteurs acides de la zone ouest), on rencontre le cortège suivant:

Les arbres:
Châtaignier
Chêne pédonculé
Bouleau
Hêtre
Robinier
Bouleau verruqueux

Les arbustes:
Aubépine
Prunellier
Ajonc
Genêt à balais
Bourdaine
Troène
Houx
Poirier sauvage
Néflier

En zone calcaire, on observe:

Les arbres:
Chêne pubescent
Chêne sessile
Bouleau verruqueux
Charme
Merisier
Noyer
Sorbier
Érables plane et sycomore

Les arbustes:
Fusain d'Europe
Laurier sauce
Troène
Prunellier
Viornes obier et lantane
Érable champêtre
Orme champêtre
Cornouillers sanguin et mâle
Églantier
Aubépine
Viorne tin
Buis

En zone humide:

Les arbres:
Frêne
Aulne glutineux
Saule blanc
Peupliers blanc, noir, tremble
Tilleul
Bouleau pubescent

Les arbustes:
Noisetier
Saules marsault, pourpre, cendré, des vanniers
Sureau



St Claud, Chez Chadiat: ne subsistent que les arbres de haut jet. On lit encore des traces d'émondages traditionnels sur le tronc en partie basse.



Ansac, la Fontolivier, de ce chemin creux bordé de haies ne subsistent que quelques beaux chênes



Entre Lesterps et St Maurice-des-Lions, la coupe des arbres majeurs de la haie produit un alignement



Abzac: la taille courte ne permet pas le renouvellement des arbres de haut jet



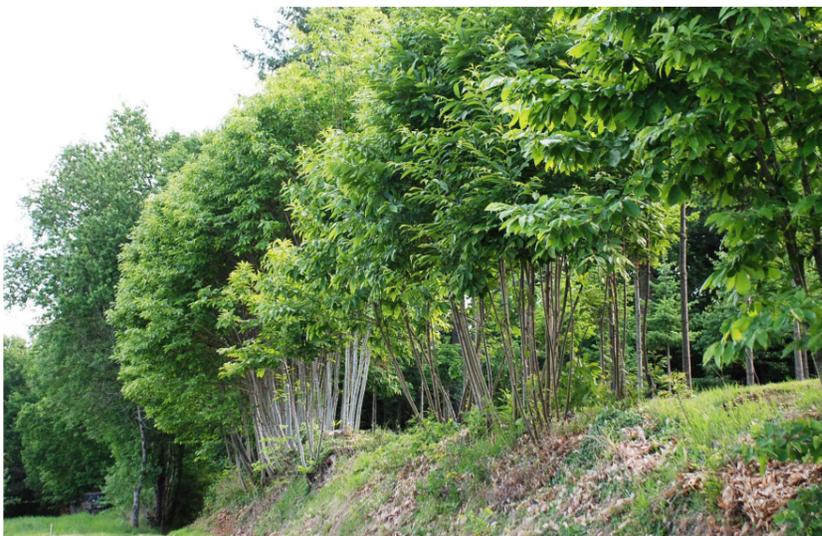
Abzac, agriculteur retournant le sol sur la haie arrachée. Le passage du pâturage à la culture occasionne un arrachage de la clôture ET de la haie.



Oradour: plus de haies... est-ce l'élargissement du chemin qui les a condamnées?



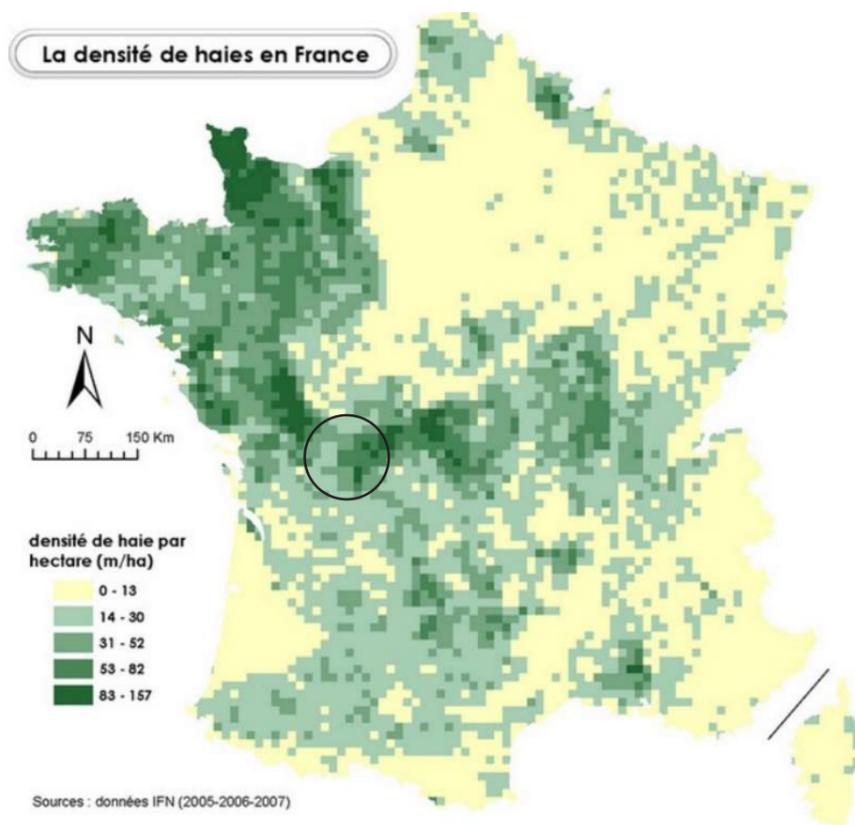
Esse, replantations le long du chemin de randonnée menant à la vallée de l'Issoire



Puyponchet, Montemboeuf, haie de châtaigniers recépés



Brigueuil, route de Saulgond, le grillage a remplacé la haie. La conversion définitive des prairies en cultures entraîne la disparition des haies puis des clôtures.



Cette carte met en évidence les secteurs bocagers par la densité de haies que comprend le territoire. Elle est à rapprocher de la carte du relief, de la carte géologique et de la répartition des zones d'élevage. Les haies accompagnent les terrains collinaires et concernent des territoires aux sols moins fertiles tournés vers l'élevage.

Les deux grands blocs de paysages de bocage de Poitou-Charentes correspondent assez précisément aux deux extrémités des massifs anciens que sont le Massif armoricain pour les bocages deux-sévriens (vendéens plus loin) d'une part, et le Massif Central pour les bocages de la Vienne limousine et de la Charente limousine d'autre part, entre lesquels se situe le fameux « seuil du Poitou », passage privilégié entre Bassin parisien et Bassin aquitain.

Les différents secteurs de bocage sont également identifiés par les modulations courtes du relief, les réseaux complexes de cours d'eau, l'affleurement ponctuel de la roche (chaos granitiques) ou encore un habitat relativement dispersé. Contrairement à beaucoup d'idées reçues, ces types de paysages sont relativement récents, bien plus en tous cas que la plupart des plaines de champs ouverts picto-charentaises...¹

1 <http://www.cren-poitou-charentes.org/paysage/-Bocages-.html>

Le bocage

Le terme de bocage désigne un type de paysage agricole, résultant des évolutions conjuguées du milieu naturel et de la société rurale.²

Caractéristique, notamment, de l'Europe Occidentale (Ouest Armoricaire, Vendée, Limousin, Bourbonnais, Thiérache et Pays Basque, pour la France), il s'oppose, presque trait pour trait, à l'openfield de la France de l'Est, de l'Allemagne rhénane et centrale, et de certaines parties de l'Europe Orientale.

L'origine du bocage est très ancienne, et peut remonter à l'âge de fer. Son extension est, cependant, très marquée à partir du XVIII^e siècle, époque à laquelle l'essor démographique, d'une part, et la disparition des propriétés nobiliaires, d'autre part, ont nécessité le partage des communaux et des grands domaines.

Une de ses définitions, remarquable par sa simplicité, et acceptée par l'ensemble des géographes et des écologues, est celle qu'en donne Meynier (1976) : « Un paysage d'enclos verdoyant ». Un bocage, stricto sensu, comporte donc des clôtures qui doivent former un réseau de mailles plus ou moins grandes, plus ou moins géométriques, et être constituées ou bordées d'une bande de végétation : haies vives, le plus souvent, mais pas uniquement.

Partant de cette définition, bien des cas de figure sont possibles, depuis les zones bocagères à haies simples sans talus du Massif Central, jusqu'aux parcelles exiguës, au maillage serré, bordées de haies de certains secteurs de la Basse-Normandie.

Il existe de nombreuses typologies, selon le type de clôtures ou de parcelles entourées, les espèces d'arbres dominantes, la forme et la dimension des mailles, et l'origine du bocage. Selon ce dernier critère, cinq principaux types peuvent être définis: le bocage secondaire, le semi-bocage, et le bocage dégradé. De nombreux auteurs soulignent qu'il est important de ne pas se limiter à l'unique notion de maillage, mais de prendre aussi en considération la structure des haies de ce maillage. Ils insistent sur l'hétérogénéité du réseau bocager. Elle apparaît dans la répartition spatiale des haies, et dans la composition spécifique des haies, et l'histoire sur la répartition de la densité des haies.

Le bocage se caractérise par une diversité floristique, présente surtout dans les haies mais aussi dans les cultures, des conditions climatiques propres, et une interpénétration des zones d'inculture

2 <http://polebocage.fr/-Les-bocages-et-les-haies-en-France-.html>

et de culture. Ces dernières sont variées : les bocages sont traditionnellement des zones de polyculture-élevage, associant prairies permanentes et cultures fourragères, céréalières ou sarclées.

Les fonctions de la haie

D'après la synthèse de Tourneur et Marchandeaudeau, les intérêts de la haie et du talus sont bien connus. Les conséquences de leur arasement abusif sont maintenant bien connues. Les cinq grandes fonctions identifiées sont :

- la régulation du climat,
- la régulation hydraulique,
- la conservation des sols,
- le maintien d'équilibres interspécifiques,
- une fonction de production,
- l'amélioration du cadre de vie.

En fonction des régions, leurs rôles principaux ne sont pas perçus de la même façon : par exemple, la protection contre le vent en Bretagne, alors que c'est la production de bois dans l'Avesnois.

Caractéristiques du bocage vis-à-vis de la faune sauvage

Les haies, constituées d'essences variées d'arbres, d'arbustes et de plantes herbacées, représentent pour les vertébrés qui les fréquentent :

- une structure riche en disponibilités alimentaires variées,
- une structure riche en abris variés permettant reproduction, repos et refuge contre les prédateurs ou les diverses agressions du milieu,
- une structure linéaire favorisant le déplacement des individus (corridors), et pouvant aider à la survie de populations organisées en métapopulations,
- une zone de lisière : l'interpénétration entre les haies et les cultures multiple, sur de longues distances. L'« effet-lisière », souvent recherché par la faune, et marqué par de très forts gradients des facteurs écologiques ; des échanges s'établissent en bordure entre les deux types de Zones, à des niveaux très divers. La haie à elle seule, constitue même une double lisière.

La haie fournit abri et nourriture à une multitude d'animaux, de tous les groupes zoologiques (mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, mollusques, insectes, micro-organismes, etc.), tous les niveaux de colonisation (sol, litière de feuilles et humus, feuillage, tiges, troncs et hautes branches), et toutes les formes d'alimentation (détritivores, herbivores, granivores, insectivores, carnivores).

« Le caractère principal du bocage, du point de vue de la faune, réside dans la co-existence de deux facteurs peu souvent réunis : des abris (talus couverts avec végétation touffue et galeries souterraines permanentes) et d'importantes réserves de nourriture dues à la

culture. »³

Toutefois, l'une des principales caractéristiques du bocage est l'absence d'une faune qui lui est typique (de même pour la flore), le fait que cet agroécosystème soit récent empêche toute inféodation. Cependant, trois caractères peuvent être retenus, leur présence conjointe constituant l'originalité de ce milieu :

- Une richesse spécifique qui lui permet de jouer un rôle important dans la biodiversité :

S'y rencontrent des espèces de biotopes très variées (bois, marais, landes, champs ouverts, etc.). Ceci se comprend aisément en connaissant la variété des milieux observés dans un bocage, ainsi que l'« effet-lisière » important qu'il présente. Néanmoins, des haies peuvent offrir de bonnes conditions d'habitat à une espèce sans que celle-ci soit présente, à cause de son isolement ;

- Une diversité spécifique :

sans doute le caractère le plus évident. De nombreuses espèces sont représentées, sans que, le plus souvent, l'une ou l'autre ne soit particulièrement abondante ou, au contraire, particulièrement rare. Cette caractéristique est propre aux paysages variés qui s'opposent aux agrosystèmes monocultureux en champs ouverts, ainsi qu'aux forêts monospécifiques ;

- Un équilibre entre les espèces :

ce caractère découle des deux autres, et résulte des interactions qui existent entre les animaux. Les variations cycliques des densités de populations ne sont pas totalement inconnues, mais elles atteignent rarement l'ampleur de celles constatées dans d'autres systèmes. Ce rôle est d'autant plus marqué que la diversité des espèces, donc la complexité des chaînes alimentaires, est maximale (haies âgées et composées d'espèces indigènes). La haie, située à l'interface de plusieurs milieux, est un lieu d'échange, de passage et de refuge privilégié pour la faune, et les haies sont connectives entre elles, ce qui permet aux espèces de circuler.

Le rôle biologique de la haie apparaît donc fondamental, et il est aisé de vérifier que la diversité des espèces composant la haie est le meilleur garant de son activité biologique (chaque animal y trouvera refuge et nourriture), et de son aspect esthétique. Un rôle complémentaire de la haie est son action sur l'environnement, reconnu aujourd'hui par le principe de trame verte. Il est indissociable du rôle biologique, tant dans le climat que l'hydrologie, au niveau local ou régional, et aussi dans l'économie.

³ Saint-Girons (1952),

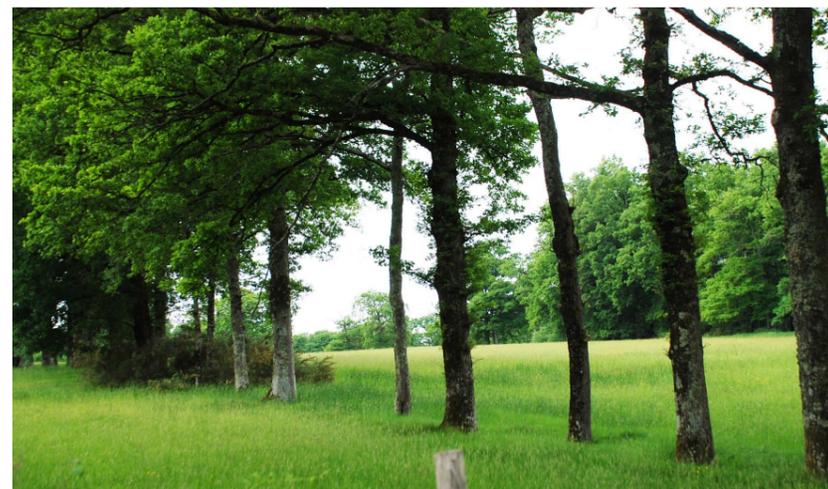
Dans le cadre de ses études conduites sur les bocages dans l'ouest de la France, la Direction des Etudes et de la Recherche de l'O.N.C.F.S. utilise une typologie des haies qui permet d'apprécier leur capacité d'accueil vis-à-vis de la faune sauvage¹ :

- H1 : Haie disparue
- H2 : Lisière enherbée, avec clôture électrique ou barbelé
- H3 : Haie relictuelle
- H4 : Alignement arboré
- H5 : Haie taillée en sommet et façades
- H5b : Haie arborée taillée en sommet et façades
- H6 : Haie arbustive haute
- H7 : Haie multistratée
- H8 : Haie récente
- H9 : Haie urbaine, mur vert

¹ <http://polebocage.fr/-Caracteriser-la-qualite-des-haies-.html>



H2_Saint Martin, Ambernac. Les épineux (ronce, ajonc, prunellier) s'installent en premier dans la haie spontanée en dehors de l'enclos pâturé.



H4_Saint-Maurice-des-Lions. Seule la strate arborée persiste. L'absence de strate basse condamne la haie à long terme, ne permettant pas son renouvellement spontané. Ce sont les haies les plus représentatives de la Charente limousine et qui attestent leur dégradation.



H5_Brillac. Ce type de haie est plutôt rare en Charente Limousine.

Nous allons détailler ces typologies pour essayer de qualifier les haies visibles en Charente limousine:

H1 : Haie disparue

Le travail de relevé de terrain est souvent réalisé avec un fond de carte I.G.N. Ces cartes ont été produites au cours de la dernière mission aérienne qui date parfois de plusieurs années. C'est pourquoi certaines haies présentes sur les cartes papiers peuvent avoir disparu sur le terrain. Cette classe 1 codifie ainsi les haies ou autres éléments disparus depuis la dernière mission I.G.N. Afin de faciliter le travail de l'observateur, il est important de codifier ces haies. La comparaison du maillage entre deux missions I.G.N. permet de mesurer l'évolution du maillage

H2 : Lisière enherbée, avec clôture électrique ou barbelé

La suppression de certaines haies ou la création d'une bordure de champ sont souvent accompagnées dans les régions d'élevage, par la pose d'une clôture de fil barbelé, de grillage à moutons (ursus) ou d'une clôture électrique. Cette lisière permet le développement d'une strate herbacée et parfois même au fil du temps d'une strate arbustive basse discontinue au hasard des semis réalisés par les oiseaux.

Intérêt pour la faune :

Ce nouveau linéaire constitue un embryon de haie spontanée. Ce type de milieu peut être intéressant comme zone de gîte ou encore site de nidification pour les espèces nichant au sol.

H3 : Haie relictuelle

A l'occasion du regroupement parcellaire entre exploitations, certains éleveurs peuvent être amenés à regrouper par exemple deux prairies. L'ancienne haie de limite est alors livrée au bétail qui au fil du temps va par piétinement et/ou frottement, entraîner la destruction des végétaux. Le niveau de dégradation est tel qu'on ne devine plus sur le terrain que quelques souches dépérissantes.

Restauration

Il peut être envisagé pour ce type de linéaire une restauration par recépage, un renforcement par plantation en potée puis une mise en défend contre le bétail.

H4 : Alignement arboré

Le type H4 est une variante de la classe 3 : les agriculteurs n'ayant conservé de la haie que les arbres têtards et de haut-jet pour le confort des animaux. C'est donc un alignement arboré qui peut faire l'objet d'un renforcement par plantation puis d'une mise en défend.

H5 : Haie taillée en sommet et façades

Les haies conservées en haie basse font habituellement l'objet d'une taille annuelle en façade ainsi que d'une coupe sommitale. Ce mode de gestion est souvent accompagné d'une sévère réduction de la strate herbacée des banquettes de la haie.

Ce modèle de haie basse peut présenter certains intérêts aux yeux de l'agriculteur en facilitant la surveillance des troupeaux, la circulation des engins agricoles. Judicieusement disposée, elle peut améliorer la perception paysagère (fenêtres bocagères)...

En revanche, ce mode de gestion entraîne la suppression de la fonction reproduction de la haie pour les espèces nichant dans les strates arbustives hautes (Colombidés...), de la fonction alimentation pour les espèces frugivores et l'intérêt pour les insectes pollinisateurs.

De plus, la réduction des banquettes herbeuses souvent associée à ce type de haie limite considérablement leur intérêt pour le couvert, le gîte, la nidification au sol, le refuge des auxiliaires des cultures et pour la conservation de la flore spécifique des lisières des haies.

Attention, le type H5 peut être confondu avec le type H6. La pousse annuelle des végétaux ligneux peut dépasser le mètre, visuellement, la haie ressemble alors à une haie de type H6. En regardant sur la partie haute de la haie, il est facile d'observer la hauteur de la coupe sommitale de l'année précédente

H5b : Haie arborée taillée en sommet et façades

C'est une variante de la classe 5. Ce modèle présente pour les agriculteurs les intérêts cumulés de la haie de type 4 et celle de type 5. La présence d'arbres à lierre va, en règle générale, et pour tous types de haies, être très favorable à la biodiversité.

H6 : Haie arbustive haute

Les haies vives, sans arbre, gérées en haies hautes sont des modèles performants et incontournables pour répondre aux besoins notamment de l'avifaune bocagère sédentaire et migratrice. Une gestion appropriée des banquettes augmente considérablement le potentiel de cette classe. Il est obligatoire de mettre en œuvre un calendrier d'entretien prenant en compte les exigences biologiques de la faune sauvage (périodes de nidification).

Une gestion appropriée par balivage peut faire évoluer ce modèle vers une haie à trois strates. Attention, avant leur entretien annuel, les haies de type H5 et H5b peuvent être confondues avec la haie de type H6.

H7 : Haie multistratée

La haie complète multistratée représente un modèle de linéaire multifonctionnel. Accueillant un maximum d'espèces animales, elle répond à l'essentiel des exigences de la faune. Sa présence favorise la biodiversité dans le paysage dans la mesure où elle fait partie d'un maillage cohérent, assurant par connexion avec d'autres linéaires, la fonction de corridor écologique. Ce type répond également aux fonctions climatiques, hydraulique...

La haie multistratée assure ses rôles dans la mesure où une restauration est régulièrement réalisée tous les 10 à 15 ans. La restauration garantit le dynamisme de la strate arbustive et herbacée en facilitant l'ensoleillement. Une haie multistratée non restaurée évoluera vers un alignement arboré dont la majorité des fonctions, à moyen terme, sera annulée.

H8 : Haie récente

Les haies nouvellement implantées méritent un classement à part. En effet, leurs fonctions sont très dépendantes du choix des essences, du paillage utilisé, de l'intervention des cinq premières années. Il faut porter beaucoup d'attention au suivi des ces nouvelles plantations pour qu'elles puissent offrir un optimum en matière de biodiversité.

Si un film en plastique a été posé au stade de la plantation, il faut procéder à son enlèvement à l'occasion des recépages dès la 3ème année ou vers la 5ème année, suivant la dynamique des plants.

A l'âge de 10 ans, la H8 pourra rentrer dans les autres classes décrites souvent en H6 ou H5. ce n'est qu'à 15/20 ans qu'elle peut accéder en H7.

H9 : Haie urbaine, mur vert

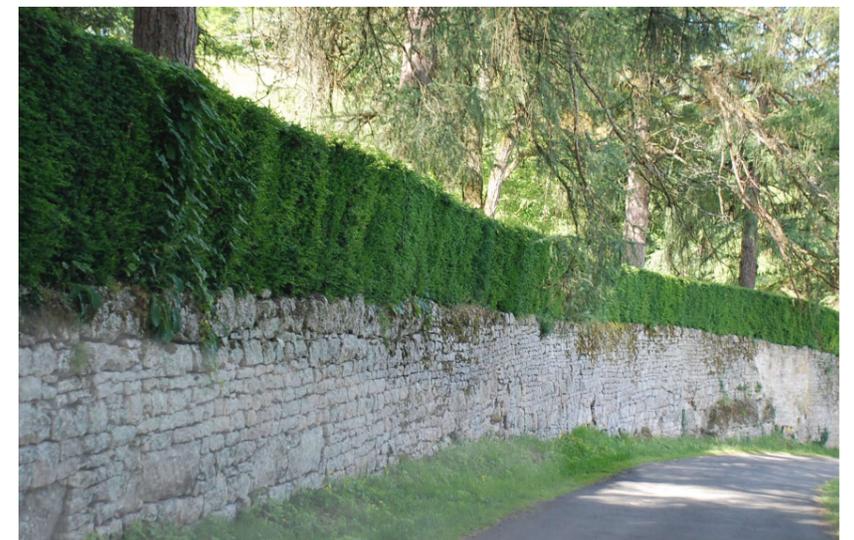
La haie «urbaine» et le mur vert, représentent les haies et alignements de végétaux non autochtones souvent utilisés pour délimiter des propriétés en zone pavillonnaire ou périurbaines. L'absence de végétaux locaux, limite la potentialité d'accueil de la faune sauvage. Les haies monospécifiques tels que les haies de Thuyas sp. ou de lauriers palmés limitent l'arrivée d'espèces végétales spontanées au sein de la haie.



H7_Suris, présence d'arbres de haut jet (frênes) et d'une banquette arbustive taillée. C'est une typologie fréquente.



H8_Ecossas entre Ecuras et Massignac, haie champêtre plantée en bordure d'exploitation agricole



variante de H9_Château de Cellefrouin. La haie est certes monospécifique, mais le buis, espèce locale, est d'un grand intérêt mellifère.



Ripisylves et bois alluviaux

Le long des ruisseaux, quand ils ne courent pas simplement dans les prés, se développe une végétation spécifique : ripisylve naturelle, souvent très dense, ou bien des peupliers en ligne ou en quinconce, dont la masse vient occuper le dégagement visuel de la vallée et s'interposer entre les deux versants.¹

Ripisylve vient de ripa (« berge ») et sylva (« forêt ») et désigne le cordon boisé immédiatement au contact de l'eau. Les bois alluviaux se développent dans le lit majeur du cours d'eau et nécessitent par leur composition une alimentation régulière en eau. On y trouve des essences forestières: frêne, aulne, érable sycomore, saules, ormes et peupliers. Il sont rares sur le territoire, directement concurrencés par les cultures, l'urbanisation et la sylviculture. Les peupleraies d'exploitation remplacent alors ce cortège diversifié et riche.

Ces boisements liés aux cours d'eau tiennent des rôles importants pour la biodiversité: ils maintiennent mécaniquement les berges par leurs racines, amortissent l'impact du courant sur la rive et capturent une partie des intrants agricoles. La ripisylve est un lieu d'abri, de reproduction et de nourriture pour la faune terrestre et aquatique qui la fréquente, elle constitue surtout un trait d'union entre les différents milieux et territoires, cette trame de déplacement est appelée trame verte ou corridor écologique, au même titre que les haies. Cependant, alors que le positionnement des haies est plus aléatoire et évolue inexorablement, vers la simplification au mieux, vers la disparition au pire, la rupture que constitue le cours d'eau est propice à l'établissement de ces boisements pour peu qu'on les protège des machines et des bêtes.

La reconstitution de ces milieux doit être une priorité, car en dépend la qualité de nos eaux potables et la circulation des espèces animales.

De plus les arbres qui entrent dans sa composition constitue une ressource économique importante: bois d'oeuvre pour les aulnes et les frênes, bois de chauffage pour les frênes conduits en têtard.

La sécheresse de cette année montre que les boisements linéaires pourraient reprendre une place importante dans le fourrage des animaux en complément de l'herbe qui a fait défaut.

Dans le paysage, elles peuvent être perçues comme des frontières; d'ailleurs, la plupart des limites communales se calent sur les ruisseaux et cours d'eau. Elles sont une constituante majeure de la lecture des vallées.

¹ <http://www.crpf-poitou-charentes.fr>

Nous avons interrogé les techniciens de rivière sur les difficultés qu'ils rencontraient sur le terrain.

Tout d'abord, seuls trois secteurs dans la partie occidentale du territoire bénéficient des conseils et contrôles des techniciens. Ceux-ci regrettent de ne pouvoir intervenir en amont, sur les ruisseaux et mouillères afin d'anticiper les pollutions.

Leur constat récurrent est la confrontation entre deux logiques différentes, celle des exploitants et celles des techniciens, où il est question de financement et de technique mais aussi de regard sur le milieu.

Les techniciens souhaiteraient rétablir les ripisylves par un simple recul des cultures et des prairies. Mais les agriculteurs et éleveurs dans leur grande majorité souhaitent exploiter au maximum leurs terrains, bien que la place ne manque pas. Des déductions fiscales permettraient-elles de compenser ce manque à gagner au profit du maintien des écosystèmes?

Les techniciens agissent sur le terrain par des campagnes de sensibilisation et des travaux sur les lits des rivières incluant la mise en place de d'abreuvoir limitant la destruction des berges et de la ripisylve par la traversée des animaux.

La question de l'entretien se pose différemment pour les techniciens de rivière et les agriculteurs. Pour les uns, la régénération naturelle est préférable mais suppose de moins intervenir sur les bandes boisées, pour les seconds, un laisser-aller signifie un début de friche dévalorisant et inconcevable.

L'entretien soulève également la question de l'outillage afin de maintenir les arbres dans un état phytosanitaire satisfaisant.

En bordure de ruisseau se développent les mégaphorbiaies, prairies naturelles composées de vivaces et arbustes qui constituent des milieux de grande valeur et protégés. La mégaphorbiaie typique est constituée d'une prairie dense de roseaux et de hautes plantes herbacées vivaces. Elle peut être périodiquement mais brièvement inondée.

Ce milieu est naturellement peu à peu colonisé par les ligneux et tend à évoluer vers la forêt humide qui prospérera sur son riche sol souvent para-tourbeux. Sa productivité en biomasse est très élevée, ce pourquoi il peut abriter ou nourrir une faune importante.

Elle est souvent linéaire parallèle à un cours d'eau bordé de zones humides, ou en ceinture de végétation, autour d'un marais ou d'une dépression humide.

Ces zones sont caractérisées par des communautés végétales particulières avec une végétation souvent dense, hétérogène et très diversifiée. Les saules et aulnes sont souvent les premiers arbres à les coloniser.

Les boisements alluviaux sont également des milieux riches à préserver. Ils sont spontanément composés d'aulnes, de frênes et de saules. Plantés de peupleraies industrielles, drainés pour les pâturages ou mis en culture, ils sont devenus rares et pourtant ils présentent des zones d'épanchement naturels des crues indispensables et abritent une faune souvent protégée (loutres, visons)



Abzac: absence de ripisylve en bord de ruisseau



Au nord de Confolens, remblai dans le lit de la Vienne



Entrée nord de Confolens: peupleraie en bord de Vienne



Disparition des haies parallèles à la pente et érosion, entre Lesterps et St Maurice-des-Lions



Boisements sur une seule rive, rive gauche de la Vienne, Confolens



Pleuville, affluent temporaire du Trançon: traces de passage des bêtes



La Sonnette à Tierse, Parzac



Esse: mégaphorbiaie en bord d'Issoire



Ripisylve de la Courrière, Lesterps



Oradour-Fanais



La bonnieure, Planchefort à Cherves: la ripisylve produit aussi du bois



Confolens: les platanes soulignent la rive tandis que leurs racines fixent la berge



La Vienne à Manot



Boisement rivulaire d'un étang à la source du Clain, Hiesse



Pleuville, mise en place de clôtures pour éviter le broutage de la future ripisylve

Entre boisements et cultures: les vergers

Il existe quelques vergers de taille conséquente, principalement des noyeraies dans la partie ouest et calcaire du territoire.

Ce sont surtout les vergers de petite taille et associés à la vigne qui constituent un motif récurrent dans la partie ouest du Pays. Ces parcelles viticoles sont essentiellement plantées de fruitiers à noyau (cerisiers, pruniers et pêchers) et de noyers. Les rangs de vigne alternent parfois avec des cultures potagères: les registres d'état de section associés aux cadastres les relevaient au XIXe siècle dans le sud-ouest sous l'appellation de «joualles».

Encore très courants malgré les remembrements, ces vergers sont les vestiges et témoins de l'ancien parcellaire.

Leur caractéristique première est leur implantation éloignée des bourgs, intercalées dans les cultures et souvent à proximité des voies.

Ce motif n'est cependant pas propre à la Charente puisqu'on le retrouve dans la plaine de Niort dans les Deux-Sèvres; il semble être associé aux grandes plaines calcaires.

Ces vignes entretiennent la mémoire de pratiques rurales anciennes. En effet, chaque famille faisait distiller le produit de ces parcelles afin d'obtenir un alcool à usage domestique et médical.



Noyeraie en bord de D91 entre La Tache et Cellefrouin



Distillateur ambulante à Beaulieu-sur-Sonnette



Joualle au nord d'Epenède



En lisière du territoire, vers Chasseneuil: vignes, vergers et cabanes



Parcelle de vigne et fruitiers, entre St Laurent de Cérés et Ambernac



Parcelle viticole complantée de noyers, St Mary en lisière de Bois Menut

Les arbres d'alignement

On trouve beaucoup d'arbres alignés: vestiges de haies dans l'espace agricole, en bord de berge, cultures arboricoles comme les peupliers, les vergers et les boisements industriels sur l'ensemble d'une parcelle, mais peu d'alignements en bord de route.

Ces alignements sont rares en zone rurale, certaines voies rapides récentes en sont pourvues comme la D951, et certaines cartes anciennes montrent une trame d'alignement le long des nationales et anciennes voies royales, sans que cela soit un motif typique et marquants aujourd'hui le territoire. Ne subsistent de ces alignements que des tronçons en entrée de ville ou de bourgs.

Les routes sont traditionnellement bordées de haies, et l'alignement est plutôt propre à l'urbain: entrées de ville, marquage de l'entrée d'un domaine ou d'un château. Ces derniers se distinguent également par leur palette horticole qui souligne le caractère artificiel et non agricole: platanes et tilleuls dans les sols frais, marronniers, charmes et pruniers sont employés dans les terrains secs.

A ce titre on peut souligner les beaux alignements de platanes dans la ville de Confolens, de part et d'autre du pont. Ces alignements marqueurs de l'entrée sont plutôt courants dans les villes et villages situés en bord de cours d'eau. Du moins dans ces conditions, les arbres atteignent des proportions remarquables.

Les mails urbains sont fréquents: Champagne-Mouton, St Claud. Les arbres de première grandeur comme les platanes, tilleuls, marronniers ombragent les places et les champs de Foire.

Après guerre, la palette végétale s'est diversifiée et comme ailleurs en France on a cherché l'originalité plutôt que les espèces classiques, adaptées et «indémoudables». Car il y a bien des modes en matière de choix végétal! Dans les années 70/80, on a vu la plantation d'alignements alternant les couleurs: pruniers pourpres, tilleuls argentés, érables negundo panachés, robiniers au feuillage jaune...

A noter aussi les méthodes d'entretien des arbres. Que ce soit en entrée de bourg ou sur les places, les arbres sont sévèrement taillés alors que rien ne le justifie.

Autant l'émondage des arbres de la haie, pratiqué annuellement et depuis les premières années des arbres ne porte pas atteinte à la santé de l'arbre, autant ces tailles drastiques sur des sujets déjà matures entraînent de lourdes séquelles pour ces arbres.

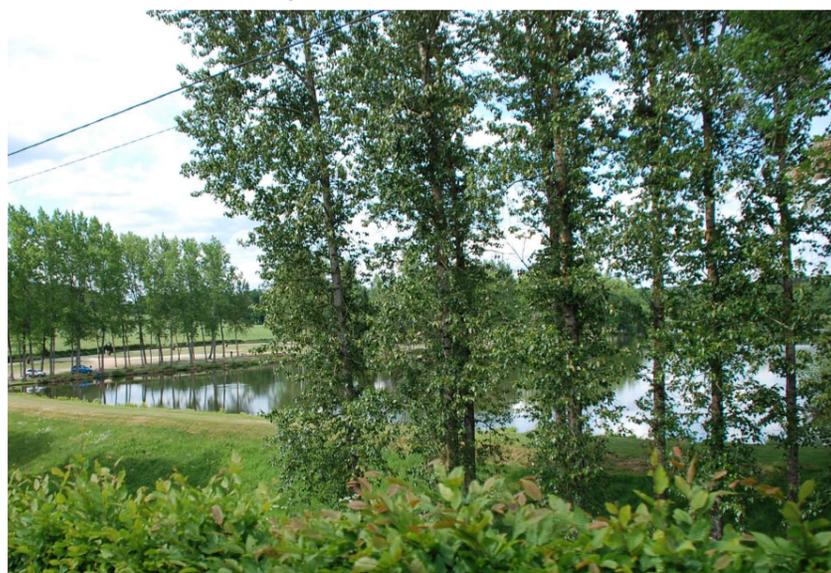
Il est coutume dans le sud de l'Aquitaine et de la France de pratiquer des tailles importantes sur les platanes afin de développer des guirlandes et plafonds végétaux. Peut-être est-ce cette référence qui a essaimé dans les campagnes? Quand les arbres ne sont pas taillés régulièrement et depuis leur formation, les blessures importantes entraînent outre un aspect paysager particulièrement déplorable, une fragilité mécanique et parasitaire des arbres.



Domaine des étangs, Massignac, les chênes sont issus d'une ancienne haie



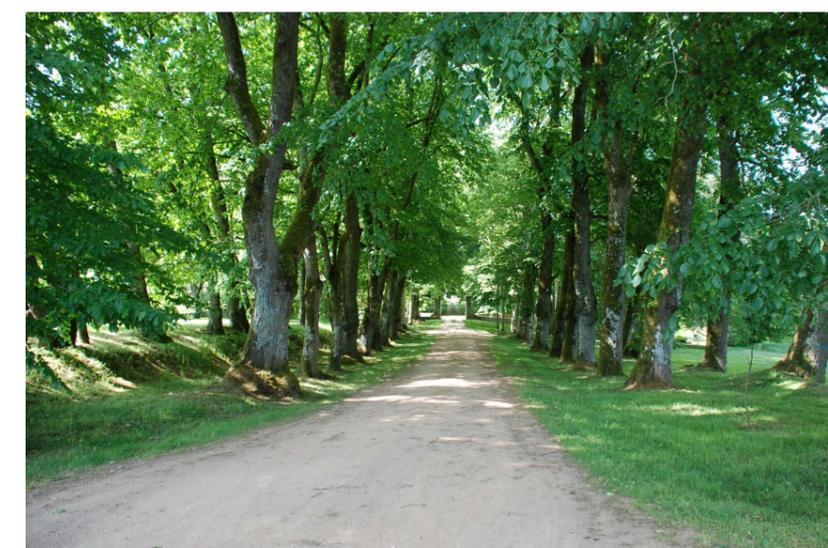
Entre St Quentin et Pressignac: les chênes de la haie bordent la voie sans régularité



Peupliers alignés en bord d'étang artificiel, Etagnac



Charmes fastigiés en entrée du cimetière de Chabrac



Double alignement de tilleuls en entrée du château de la Chétardie, Exideuil



Entrée du bourg de St Laurent de Cérés, les platanes en bord de Sonnette



Alignement de platanes de l'entrée nord de Confolens depuis St Germain



D16, sortie de Montemboeuf vers Le Lindois, plantations récentes d'érables



Alignement de platanes, Le Bouchage



Alignement de platanes en sortie sud de Confolens vers Ansac en bord de Vienne



Entrée sud d'Alloue : alternance horticole de pruniers pourpres et tilleuls argentés



Mail de marronniers, Champagne-Mouton



Alignement en bord de voie de contournement de Confolens.



St Laurent de Cérés, mutilation de l'alignement de platanes du champ de Foire



St Claud, un mail trop sévèrement taillé

L'exploitation des ressources : l'agriculture

Les prairies et l'élevage

L'exploitation agricole moderne: une nouvelle organisation, une nouvelle architecture

La typologie ancienne des fermes sera détaillée dans la partie consacrée au bâti, car habitation et bâtiment agricole sont traditionnellement indissociables.

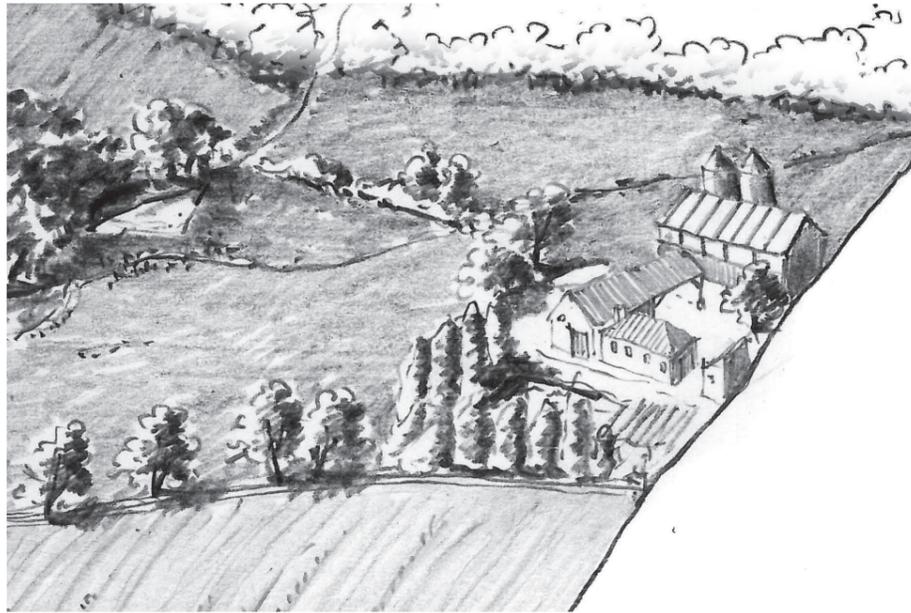
Leur architecture, mais aussi l'articulation des divers bâtiments y sera étudiée.

Ici, c'est l'exploitation moderne qui retient notre attention, dans ses relations qu'elle entretient avec le grand paysage qu'elle interroge et défie par des volumes et un choix de matières qui n'évoluent plus en référence au territoire.

Alors que l'étude de stratégie forestière du CETEF¹ s'interroge sur la façon de promouvoir l'usage du bois local, nous remarquons l'emploi récurrent de ce matériau sur les exploitations et sur l'ensemble du territoire. Pour les auvents ou les bâtiments fermés, ossature bois et bardage sont employés. La patine grisant les bois permet une excellente intégration au paysage.

Dans les zones calcaires, le bois s'appuie sur un sous-bassement ou un mur pignon de pierre calcaire.

La matériau des couvertures est varié: tuiles mécaniques pour les bâtiments anciens, tôles et éverites pour les plus récents. Certaines toitures intègrent des panneaux photovoltaïques.



¹ Document de Stratégie Locale de Développement Forestier et Bocager du Pays de Charente Limousine, CETEF de la Charente, Yves Lacouture, 2011



Ferme de la Fontolivier, en bord de RD951, Anzac-sur-Vienne



Nouveau bâtiment en bord de D98, Oradour-Fanais, la peinture noire accélère l'aspect vieilli du bois



Hameau de Vaine, en bord de D16, Anzac-sur-Vienne



Grange à foin en bois, Marcillac



Grange à foin ancienne en bois sur murs porteurs en pierre, la Breuille, Les Pins



Appenti pour le matériel, appuyé sur un mur de pierre, Mazières